

NOUVELLES OUVRIERES

Le ministre Barrette fait espérer un règlement prochain de la grève d'Arvida

Les pourparlers visant à mettre fin à la grève de deux mois des 6.500 ouvriers de l'Aluminium Company of Canada d'Arvida, Qué., ont repris hier matin. On a bon espoir qu'une entente sera conclue sous peu.

Aucune déclaration n'a été faite avant la nouvelle réunion des représentants de la compagnie et de la Fédération des métiers de la métallurgie (CTCO) avec le ministre provincial du Travail, M. Antonio Barrette.

M. Barrette a déclaré, lundi, que les pourparlers commencés le 2 juillet progressaient très lentement. Il ne s'élève pas de difficultés, dit-il, les pourparlers sont seulement trop lents.

Le syndicat a ordonné la grève le 17 mai pour obtenir la signature d'un contrat couvrant les ouvriers des neuf usines de l'Alcan dans le Québec. Les syndicats réclament également une hausse immédiate de 30 cents de l'heure plus une hausse additionnelle de 7 1/2 cents, le 1er janvier prochain.

La compagnie ne veut pas signer un contrat global mais, par ailleurs, offert une hausse de 47 1/2 cents, répartie sur une période de trois ans.

Murdochville : la situation reste fort tendue

MURDOCHVILLE (PC) — La situation reste tendue à Murdochville depuis la mort d'un gréviste qui a succombé aux blessures qu'il avait reçues vendredi soir dernier dans l'explosion d'une conduite d'évacuation à quelque distance de la Gaspé Copper Mines.

Agé de 35 ans, Hervé Bernatchez est mort à l'hôpital de Ste-Anne des Monts dans la nuit de dimanche à lundi. Deux autres grévistes qui ont été blessés en même temps ne se portent pas encore assez bien pour répondre aux questions des policiers qui poursuivent une enquête.

On sait que les travailleurs de la mine sont en grève depuis le 11 mars dernier et que la compagnie refuse de négocier avec le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique parce qu'il ne représente pas officiellement les ouvriers de Murdochville. Ceux-ci ont soumis une requête en vue d'obtenir leur certificat de reconnaissance, mais la compagnie, ayant demandé et obtenu un bref de prohibition, a empêché la Commission des relations ouvrières de procéder à l'examen de la requête.

Enquête ajournée
Le coroner du district, le Dr Delphus Milne, a présidé lundi soir l'ouverture de l'enquête sur la mort du gréviste, mais celle-ci a aussi été ajournée pour permettre à la police de recueillir les renseignements nécessaires.

Le lieutenant Gérard Timlin, chef d'un détachement de 110 policiers provinciaux cantonnés à Murdochville depuis le début de la grève, a déclaré qu'il ne connaît pas encore toutes les circonstances entourant l'incident.

Par ailleurs, 35 maires des municipalités environnantes, de même que deux députés, un juge de paix et des conseillers municipaux ont signé une pétition adressée au premier ministre, M. Duplessis et réclamant l'intervention du gouvernement provincial dans le différend.

Discussion d'un contrat chez les fonctionnaires fédéraux

OTTAWA (PC) — Une réunion entre le gouvernement et les représentants du service civil fédéral pour discuter d'un contrat collectif pour les fonctionnaires aura probablement lieu la semaine prochaine.

M. Fred Whitehouse, président de la Fédération du service civil du Canada, le syndicat de fonctionnaires le plus important, (suite à la page 2)



Une leçon d'histoire. — Délaissant la salle de classe, cette jeune institutrice a emmené ses élèves au Fort George où le général Isaac Brock a remporté la bataille de Queenston Heights durant la guerre de 1812. Et, après d'un vieux canon du temps, l'institutrice évoque les grandes pages de l'histoire telles qu'elles se présentent dans les sites mémorables de Niagara-sur-le-Lac que visitent chaque été des milliers d'écopliers.

Faits divers

Laval nie une hausse de frais

L'Université Laval a nié qu'elle projette de hausser les frais de scolarité à sa Faculté de droit.

On a rapporté samedi que les frais de scolarité de la Faculté de droit de l'Université Laval seraient portés de \$400 à \$500 par année pour les quatre années de cours.

Une déclaration dit que ces frais demeureront à \$350 par année.

Un abattoir coopératif à Québec?

Le gouvernement provincial est prêt à aider l'établissement d'un abattoir coopératif dans le nord-ouest de Québec, a déclaré le premier ministre Duplessis, en une délégation de la région.

Les députés, représentant Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Temiscamingue, ont aussi demandé de l'aide pour la construction d'un moulin à papier dans la région du lac Matagami.

Un nouvel aéroport à Edmonton

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports a autorisé, hier, l'entreprise de travaux de \$6.500.000 au nouvel aéroport international d'Edmonton. Ces travaux seront effectués conjointement par deux entreprises, l'une d'Edmonton, l'autre de Montréal.

Avances sur le blé engrangé

WINNIPEG (PC) — Les pools de blé des Prairies demandent au gouvernement fédéral, dans une dépêche adressée au premier ministre, d'affecter une somme d'argent à des avances aux cultivateurs de l'Ouest sur le blé engrangé d'ici le 1er septembre.

Les cartels de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ont annoncé ensemble lundi leur démarche collective. Ces pools groupent 200.000 cultivateurs de blé de l'Ouest.

Décès d'un journaliste pionnier

M. Louis P. Clapin, âgé de 76 ans, éditeur de l'Indépendant, journal canadien-français, est décédé dimanche à l'hôpital Ste-Anne.

Originaire de Sherbrooke il demeurait à Fall River depuis 34 ans.

Le maire de Londres à Granby

GRANBY (PC) — Le colonel sir George Cullum Welsh, lord-maire de Londres, est attendu à Granby le 21 août.

Il y a 21 semaines, lors de la visite du maire Horace Boivin en Angleterre, ce dernier avait eu un entretien avec le premier magistrat de la métropole anglaise, Sir George.

Roumanie : une "purga" dans le gouvernement, sur le modèle de celle du Kremlin

VIENNE — Un important remaniement est survenu dans le gouvernement communiste de la Roumanie, comme les observateurs le prévoient depuis quelque temps. Deux ministres et deux membres du politburo ont été expulsés; ils sont accusés d'avoir tenté de former un groupe anti-parti analogue à celui qui avait prétendu créer en URSS, Molotov, Malenkov, Kaganovitch et leurs acolytes. Les ministres limogés sont ceux des Affaires étrangères et de la Culture; le secrétaire du parti communiste a été également expulsé. Le nouveau ministre des Affaires étrangères est M. Ion George Maurer, ami personnel d'un ancien ministre de la Justice, exécuté comme "contre-révolutionnaire", voici deux ans. Maurer succède à M. Gergore Preotescu, protégé de Mme Anna Pauker, ancienne dirigeante du P.C. roumain. Ce dernier devient secrétaire du comité central du parti.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement pour la démolition des taudis est retourné au comité exécutif

Par un vote de 50 à 24, le Conseil a retourné à l'exécutif, pour plus ample étude, le projet d'amendement au règlement 1900 régissant la construction, ayant pour but de permettre l'élimination graduelle des taudis.

Les conseillers Vanier et Croteau ont particulièrement combattu la mesure en affirmant qu'elle accordait des pouvoirs discrectionnaires au directeur du service d'Urbanisme.

Ce projet d'amendement accordait à la Cité le pouvoir de faire démolir, aux frais du propriétaire, tous les bâtiments qui ne sont pas propres à être habités ou occupés.

L'opposition a repris les arguments de la veille après que le conseil eut été informé par le maire Drapeau que la motion Vanier, visant à confier à la Cour Supérieure le soin de décider quelles sont les maisons impropres à l'habitation, était illégale de l'avis de l'avocat en chef de la Cité, parce que seule la Législature peut ainsi confier une juridiction à une cour de justice.

Le conseiller Vanier a alors proposé que le paragraphe "a" du projet de règlement qui touche les maisons impropres à l'habitation, soit biffé.

Le maire Drapeau a alors fait remarquer qu'en enlevant cet article du règlement, celui-ci n'aurait plus sa raison d'être car tous les autres cas de démolition qui y sont mentionnés sont déjà inscrits au règlement 1900.

M. Vanier a continué d'insister jusqu'à ce que le leader du conseil, M. Marcel Lafaille propose la motion de référence.

Le débat

Après que M. Vanier eut soumis son deuxième amendement, le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais a déclaré que le règlement avait pour but d'empêcher l'augmentation du nombre des taudis et de faire disparaître ceux qui ne peuvent être réparés. Cette mesure, dit-il, a simplement pour but d'aider la Cité à faire respecter ses règlements de construction. Nous avons fait un effort en ce sens depuis deux ans et nous avons rencontré nombre de difficultés, car certains gros propriétaires ne laissent trouver tous les moyens d'échapper à la portée des règlements existants. Celui-ci a pour but de nous permettre d'atteindre tout le monde.

Le commissaire Croteau répond que la situation n'est pas si simple. Le débat, dit-il, a démontré que la situation est délicate. Tous les membres du conseil sont en faveur du principe mais il est évident que ce règlement ne donne des pouvoirs arbitraires au directeur de l'Urbanisme.

Puis, le commissaire Croteau note que certains journaux ont mal interprété l'attitude de certains conseillers. Il cite Le Devoir, sans le nommer et affirme: "Nous ne nous opposons pas à la démolition des taudis, mais aux pouvoirs discrectionnaires qu'un tel règlement accorderait au directeur du service d'Urbanisme".

M. Croteau reprend ses arguments de la veille pour affirmer que si le règlement était adopté, des milliers de familles seraient jetées dans la rue parce que la Cité n'a pas de logements pour les accueillir.

Le commissaire suggère que le Conseil attende la prochaine session de la Législature afin de permettre à la Cité de demander les pouvoirs de confier à la Cour Supérieure le soin de décider quelles sont les maisons qui ne sont pas propres à être habitées.

Les conseillers Hanley, L. Lauriault et McDougall ont ensuite parlé contre le projet de règlement. Le commissaire Hugh Hanson a noté, en quelques mots, que le projet n'enlevait aucun recours aux tribunaux.

Un règlement nécessaire
Le conseiller Lucien Saulnier a ensuite pris la parole pour déclarer que le projet de règlement

était absolument nécessaire. Il est curieux, dit-il, de constater que tous ceux qui ont parlé contre le règlement sont en faveur du principe. On est réticent à cause de certaines conséquences que l'on croit à dessein. On parle de milliers de familles qui seraient jetées dans la rue. Pour ma part, je crois que l'effet le plus certain d'un tel règlement c'est qu'il forcera un grand nombre de propriétaires de taudis à améliorer leurs bâtisses de façon à les rendre habitables.

M. Saulnier note qu'il a eu des entretiens avec beaucoup de personnes versées dans cette question des taudis. Il ressort de ces entretiens, dit-il, que toutes les villes américaines sont unanimes à vouloir un règlement semblable à celui qui nous est soumis aujourd'hui.

Je suis un peu surpris, poursuit-il, de voir l'attitude du conseil qui hésite. Je suis persuadé que notre directeur du service d'Urbanisme, quel qu'il soit, procédera avec discernement. Il n'y a pas de scrupule à exercer une certaine rigueur à l'endroit des propriétaires qui exploitent les familles qui habitent leurs taudis.

Le petit propriétaire

Le conseiller Lafaille, tout en admettant le principe du règlement, craint pour les petits propriétaires. Dans son quartier, dit-il, il y a plusieurs petits propriétaires qui habitent leur maison et ont un locataire au-dessus. Qu'advierait-il si la ville ordonnait à l'un d'eux de réparer sa maison et que celui-ci n'ait pas d'argent. On le mettrait dans la rue à moins que son locataire du haut?

Le président DesMarais a répondu à ces arguments par une violente sortie contre les "gros propriétaires de taudis qui exploitent la misère humaine".

On semble vouloir s'appuyer sur le sort du petit propriétaire, dit M. DesMarais. Mais les familles qui vivent dans des conditions déplorables, on ne s'en occupe pas. Il n'y a pas de crime, le petit propriétaire, quelle que soit la maison qu'il possède, il s'en occupe et ne la laisse jamais dans un

Plutôt qu'au ministre de l'Immigration

Les cas de déportation devraient être assujettis aux tribunaux

OTTAWA — Un spécialiste en citoyenneté a dit que la décision finale en matière de déportation devrait être donnée aux tribunaux plutôt qu'au ministre de l'Immigration.

M. John Kidd, directeur exécutif du Conseil canadien de la citoyenneté affirme que tout homme "à droit au recours aux tribunaux". "En acceptant un immigré et en lui donnant un visa, nous lui garantissons la protection des tribunaux de même que nous nous attendons qu'il obéisse aux lois du pays", a-t-il dit au cours d'une interview.

M. Kidd a reconnu que la commission d'appel en déportation créée il y a environ un an par le ministre de l'Immigration, "était une mesure dans le bon sens" mais que la décision finale restait toujours au ministre.

Cette question de même que celle d'une commission royale sur l'immigration, sera discutée à la prochaine réunion du bureau des directeurs du Conseil, cet automne.

"Si un touriste américain assassine quelqu'un au Canada, il aurait des tribunaux canadiens la même protection qu'un citoyen canadien. Il me semble, à priori, qu'un immigré devrait avoir une protection semblable".

"Il arrive fréquemment que le ministre porte des accusations contre l'immigré, qui se termine par l'ordre de déportation. Le ministre, en fait, est accusateur et juge."

Selon le Telegram

M. Jules Léger serait nommé ministre des affaires extérieures

TORONTO (PC) — Le Telegram rapporte dans une dépêche datée d'Ottawa que M. Jules Léger, sous-ministre des Affaires extérieures, démissionnerait de son poste avant la fin de l'année pour devenir ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de M. Diefenbaker.

La dépêche, rédigée par Peter Dempson, dit qu'un tel geste ne serait pas un précédent. Il rappelle que l'ancien ministre des Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, occupait le même poste que détiend actuellement M. Léger lorsqu'il fut nommé dans le cabinet en 1948.

Le portefeuille des Affaires extérieures est actuellement détenu par le premier ministre Diefenbaker.

M. Léger, âgé de 44 ans, est le frère du cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Le Telegram déclare qu'un siège à la Chambre des Communes sera probablement cédé à M. Léger par l'un des huit conservateurs québécois élus aux élections générales du 10 juin dernier.



L'épargne est le clef du succès!

L'OCCASION SOURIT TOUJOURS à ceux qui ont DE L'ARGENT DISPONIBLE...

Commencez dès maintenant à mettre de l'argent de côté. La somme de vos économies vous permettra de réaliser d'intéressants profits sur des transactions immobilières... C'est à cela que veut vous aider

L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

1344 est. rue Sherbrooke LA. 1-3496

Même les traités internationaux

Tous les moyens sont employés pour que Callahan soit extradé

Edward Callahan reviendra-t-il à Montréal?

Le cas de son extradition sera bientôt étudié par le commissaire américain Bender Solomon et ensuite on enverra les dépositions au secrétaire d'Etat. A Montréal, la police tente par tous les moyens de ramener Callahan ici, afin qu'il puisse répondre aux accusations de voies de fait portées contre lui. On se souvient que Callahan avait été identifié comme un des agresseurs du Dr Ruben Levesque, président de la Ligue d'Action civique et président d'élection dans Laurier le 10 juin dernier; le Dr Levesque a été maltraité en pleine rue et on prévoit qu'il restera infirme pour le reste de ses jours.

C'est à la suite de renseignements fournis par des autorités canadiennes que Callahan a été arrêté jeudi dernier, dans un hôtel d'Ashby où il s'était inscrit sous un faux nom.

Si l'étude du commissaire Solomon fait voir des raisons valables justifiant l'extradition de Callahan, le secrétaire d'Etat américain se verra forcé d'agir, et cela, en vertu d'un traité déjà signé entre le Canada et les Etats-Unis.

L'avocat de Callahan, M. Franklin R. Gavin, a déclaré n'avoir entendu parler de rien, ni de la part des autorités canadiennes ni du secrétaire d'Etat. M. Gavin a déjà refusé l'accusation de fuite de la justice portées contre son client. A son avis, le télégramme que les autorités américaines ont reçu ne constitue pas un document d'importance suffisante, le signataire n'ayant pas été identifié.

L'enquête de Johnny Montour pour meurtre et tentative de viol aura lieu aujourd'hui

Malgré les vives protestations de son avocat, M. Philip Cutler, l'enquête préliminaire de Johnny Montour, indien de Caughnawaga qui est accusé d'une triple tentative de viol ainsi que du meurtre de Mlle Mireille Levesque, l'une des premières victimes, a été remise pour une troisième fois.

Cette enquête sur l'accusation de tentative de viol devait avoir lieu hier devant le juge Lorange mais le procureur de la Couronne, M. J.P. Ste-Marie, demanda au tribunal quelle soit remise à aujourd'hui parce que l'enquête préliminaire sur l'accusation de meurtre a déjà été fixée pour aujourd'hui et que la même preuve sera faite pour les deux accusations.

M. Cutler s'éleva fortement contre cette demande de la Couronne, protestant que cette enquête avait déjà été plusieurs fois remise et affirmant qu'il voulait procéder immédiatement. Votre Seigneurie, dit alors M. Ste-Marie, il m'est absolument impossible de procéder ce matin car je n'ai pas assigné mes témoins. Je les ai assignés, moi, vos témoins, protesta aussitôt M. Cutler.

Le juge déclara alors qu'il ne pouvait refuser la demande de la Couronne étant donné sa déclaration qu'elle n'avait pas assigné ses témoins. Il est vrai de dire que la Couronne a assigné des témoins, mais peut-être la Couronne en aura-t-elle d'autres à faire entendre.

La-dessus, le juge reporta l'enquête à aujourd'hui.

La Commission a également étudié le projet de la construction d'une autre école, située sur l'emplacement de l'école Saint-Bernardin. Côte St-Michel. Elle sera fréquentée par des jeunes filles de langue anglaise et comportera une quinzaine de classes.

Les plans et les devis définitifs ont été acceptés. Les soumissions des contracteurs seront étudiées à la prochaine réunion.

La Commission a également étudié le projet de la construction d'une autre école, située sur l'emplacement de l'école Saint-Bernardin. Côte St-Michel. Elle sera fréquentée par des jeunes filles de langue anglaise et comportera une quinzaine de classes.

Les plans et les devis définitifs ont été acceptés. Les soumissions des contracteurs seront étudiées à la prochaine réunion.

La Commission a également étudié le projet de la construction d'une autre école, située sur l'emplacement de l'école Saint-Bernardin. Côte St-Michel. Elle sera fréquentée par des jeunes filles de langue anglaise et comportera une quinzaine de classes.

Les plans et les devis définitifs ont été acceptés. Les soumissions des contracteurs seront étudiées à la prochaine réunion.

La Commission a également étudié le projet de la construction d'une autre école, située sur l'emplacement de l'école Saint-Bernardin. Côte St-Michel. Elle sera fréquentée par des jeunes filles de langue anglaise et comportera une quinzaine de classes.

FOUNDEUR LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No. 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Association Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$22.00; États-Unis et Empire Britannique, \$25.00. Union postale, \$26.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Téléphone: BELAIR 3361*

LE DEVOIR, MONTRÉAL, MERCREDI 17 JUILLET 1957

La démolition des taudis

"On doit respecter intégralement les droits des propriétaires. J'ai peur que certains gens utilisent ce règlement en guise de représailles ou encore qu'un jeune inspecteur enthousiaste, qui veut tout voir moderne, ne condamne une maison simplement parce qu'elle n'est pas de son goût".

Ainsi s'exprimait avant-hier le conseiller Alfred Gagliardi au cours du débat sur le règlement de démolition obligatoire des bâtiments insalubres. Les propriétaires de taudis ont trouvé un nombre impressionnant de défenseurs au Conseil municipal. Les uns ont plaidé circonstances atténuantes: le propriétaire du taudis peut fort bien être un pauvre diable, pas méchant pour deux sous, qu'on risque de ruiner par une réglementation trop sévère. D'autres trouvent le règlement trop dur: il faudrait mieux, disent-ils, adopter une procédure moins expéditive; le propriétaire recevrait un avis; si après un délai raisonnable il n'a pas obtempéré aux instructions du service de l'urbanisme, la ville procéderait elle-même à la réfection des bâtiments, aux frais du propriétaire. Quelques-uns voudraient que l'affaire soit portée devant les tribunaux, afin que le propriétaire puisse expliquer pourquoi il ne fait pas réparer un toit qui coule, un évier qui dégorge, un plafond qui s'écroule, une fondation qui s'effondre, un mur qui se détache.

Il est tout de même étrange que pas un seul orateur n'ait invoqué le bien commun. Le droit de propriété est certes plus qu'une simple notion juridique; il découle de la nature même de l'homme, qui trouve dans la possession de biens matériels une expression de sa personnalité. Le droit de propriété pouvait être absolu dans une société rurale et artisanale. Il devient beaucoup moins rigide dans une civilisation industrielle et urbaine. D'ailleurs la propriété urbaine est soumise à une multitude de règlements et grevée d'un nombre impressionnant de servitudes. La construction de maisons est soumise à un code rigide. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la démolition? Quand un bâtiment ne répond plus aux fins pour lesquelles il a été construit, qu'il ne peut être économiquement transformé, le propriétaire devrait avoir l'obligation rigoureuse de le démolir, parce qu'il devient une nuisance publique. Le bien commun commande qu'il cède la place à une construction neuve.

Or il est devenu de mode dans les grandes villes de se décharger sur la société de ses devoirs de propriétaire. Quand un bâtiment est devenu taudis par négligence ou vétusté, on demande une indemnité pour la démolir. Et encore on exige souvent le prix fort. Pourquoi? Tout simplement parce que le taudis est la forme de propriété la plus rentable. Il n'exige aucun entretien, il paie de légères taxes, il n'est guère soumis à la loi de la concurrence. L'exploitation de taudis est un des commerces les plus payants; elle constitue également un placement ga-

ranti, car le propriétaire a l'assurance d'être indemnisé un jour ou l'autre à raison de deux ou trois fois la valeur réelle de son bien.

Ce qui est fait est fait. Il n'est pas facile de réparer les erreurs du passé. Si les administrateurs publics s'étaient montrés plus sévères, nos grandes villes contiendraient moins de quartiers lépreux. Le renouvellement des bâtiments se serait fait de lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à de prétentieux plans Dozois.

Mais si le passé doit être réparé, même à grands frais, il faut prendre les mesures pour éviter la production systématique de taudis, tout comme on fabrique des antiquités dans le quartier St-Sulpice de Paris. C'est pourquoi un code de démolition des bâtiments s'impose dans une grande ville comme Montréal. Quand les propriétaires sauront qu'après un certain nombre d'années et passé un certain degré de vétusté, leurs bâtiments devront être livrés à la pioche du démolisseur, ils feront, comme tout administrateur prévoyant, des provisions pour fins d'amortissement et de remplacement.

La réfection des maisons anciennes ne dispensera pas de mesures propres à renouveler les quartiers devenus vétustes. Une grande ville est un organisme vivant soumis au vieillissement. Il devient nécessaire à certains moments d'y pratiquer une douloureuse chirurgie. Des quartiers à fonctions domiciliaires se transforment petit à petit en centres de commerce, d'industrie ou d'administration. Il y a cinquante ans, le parc Viger était au centre d'un quartier fashionable, à proximité des habitations cosues des rues Lagache, Dufferin et Dorchester. Regardons ce qu'il est devenu en 1957. Il ne fait pas le moindre doute que d'ici cinquante ans, le quadrilatère compris entre les rues Atwater, Sherbrooke, De Lorimier, et le fleuve, sera presque exclusivement occupé par le commerce, la finance, l'industrie légère, le tourisme, les arts et les loisirs de luxe. La population sera refoulée graduellement vers la périphérie et les villes de banlieue.

Nous assistons d'ailleurs depuis la guerre à un phénomène de décentralisation urbaine contre lequel il serait téméraire et stupide de lutter. La population des grandes villes diminue. New-York a perdu tout près d'un quart de million depuis 1951. Tous les plans Dozois, tous les offices d'habitation salubre n'arriveront pas à renverser le mouvement. Si par malheur les gratte-ciels du plan Dozois sont construits sur l'emplacement projeté, dans vingt-cinq ou cinquante ans tout au plus, les Montréalais maudiront les imprévoyants qui auront mis au monde une telle horreur.

Gérard FILION

Blocs-Notes

Victoire conservatrice

Le comté fédéral de WELLINGTON-SUD est passé aux conservateurs. C'est à peine une surprise. L'élection, — on le sait déjà, — y avait été différée parce que le candidat libéral était mort subitement quelques jours avant le scrutin du 10 juin.

A la dissolution des Chambres c'était ce libéral qui était député. Il l'était depuis 1949. Avant lui un autre libéral représentait le comté, l'ayant enlevé aux conservateurs en 1935. C'est un règne libéral de 22 ans qui a pris fin lundi.

Wellington-Sud est, en un sens, un comté instable. Les partis politiques, — conservateur puis libéral, — l'ont tout à tour dominé pendant de longues périodes, mais les majorités des élus ont varié considérablement d'une élection à l'autre. Exemples: en 1917 l'hon. Guthrie, conservateur, obtenait une majorité de 5,219 voix, mais trois ans plus tard cette majorité n'était plus que de 130 voix; en 1940 M. Gladstone, libéral, était élu avec 3,042 voix de majorité, puis, cinq ans plus tard, par seulement 819 voix; le candidat qui est mort au cours de la récente élection, M. Hosking, avait obtenu 2,566 voix de majorité en 1949 et 553 seulement en 1953.

Il n'est donc pas étonnant que les conservateurs, — qui sont au né Beaudoin, vient de relancer le pouvoir, — aient renversé cette le débat sur un Orateur inamovible majorité. D'autant plus vible en proposant lui-même que Wellington-Sud, est situé en le poste devienne permanent. Ontario, province où l'élan était. M. Beaudoin sait de quoi il retourne au parti conservateur, parle. Non seulement il a été Les ministères n'ont rien né Orateur pendant quatre ans, mais gligé pour l'emporter. Deux mi- il a été un président studieux et sistrés, — M. Donald Fleming et compétent. Car il ne faudrait Mme Fairclough, — ont adressé pas que le débat sur le gazoduc a parole en faveur du vain-fasse oublier les éloges et les leur. Les libéraux aussi se compliments dont M. Beaudoin ont bien battus. Leur princi- fut à bon droit l'objet de la par sal orateur a été l'ancien minis- de tous les partis d'opposition. re des finances, M. Walter Har- Mais en dépit du respect que

Un orateur permanent

L'ancien président de la Cham- bre des communes, M. Louis-Re- sultats, — qui sont au né Beaudoin, vient de relancer le pouvoir, — aient renversé cette le débat sur un Orateur inamovible majorité. D'autant plus vible en proposant lui-même que Wellington-Sud, est situé en le poste devienne permanent. Ontario, province où l'élan était. M. Beaudoin sait de quoi il retourne au parti conservateur, parle. Non seulement il a été Les ministères n'ont rien né Orateur pendant quatre ans, mais gligé pour l'emporter. Deux mi- il a été un président studieux et sistrés, — M. Donald Fleming et compétent. Car il ne faudrait Mme Fairclough, — ont adressé pas que le débat sur le gazoduc a parole en faveur du vain-fasse oublier les éloges et les leur. Les libéraux aussi se compliments dont M. Beaudoin ont bien battus. Leur princi- fut à bon droit l'objet de la par sal orateur a été l'ancien minis- de tous les partis d'opposition. re des finances, M. Walter Har- Mais en dépit du respect que

ces de l'ancien Orateur, nous ju- geons qu'il serait dangereux pour les Canadiens français et pas tel- lement utile pour la Chambre des communes d'avoir un Orateur per- manent.

On nous parle fréquemment de l'exemple des Communes anglai- ses. Encore faut-il savoir que là-bas il ne s'agit nullement d'un loi, d'un droit, mais simple- ment d'une coutume. Normale- ment on ne fait pas la lutte à l'Orateur dans son comté, mais rien n'empêcherait un parti ad- versaire ou un indépendant de bri- guer les suffrages contre lui et de le battre. La chose s'est déjà produite, comme le rappelle le Journal d'Ottawa.

Mais pourquoi un Orateur per- manent à Ottawa? Sans doute pour lui donner une autorité qui le place au-dessus des partis po- litiques et assure une totale im- partialité. Mais qu'arriverait-il alors si la Chambre, — ou une importante partie de la Chambre, — retirait sa confiance à cet Orateur? Cela peut arriver aux hommes les mieux qualifiés. M. Beaudoin en est probablement le meilleur exemple. Il a mis trois superbes années à se bâtir une réputation d'Orateur impartial et compétent. On le comparait dé- ja aux plus grands de l'histoire des Communes et on suggérait même qu'il pourrait devenir Or- teur permanent. Puis ce fut la débacle. Il a suffi d'une seule session pour faire de lui le seul Orateur contre lequel on ait for- mellement proposé une motion de censure. Il est devenu le per- sonnage politique le plus discuté du Canada et un des principaux sujets de discussion au cours de la campagne électorale.

L'histoire tragique de M. Beau- doin est peut-être le meilleur

Le Château Maisonneuve

La bataille autour du nom du nouvel hôtel des Chemins de fer nationaux du Canada à Montréal n'est pas finie. Les intéressés s'apprêtent dès le début de septembre quand le Comité du Château Maisonneuve s'adressera, au nouveau gouvernement con- servateur pour obtenir ce que les libéraux lui ont refusé.

Il sera en bonne posture pour le faire. Deux des vedettes con- servatrices de la région de Mon- tréal, M. Pierre Sévigny et Me Re- né Duranleau, n'ont pas caché leur opinion sur le sujet. Can- didat dans Montréal-Laurier, M. Duranleau a parlé fréquemment du Château Maisonneuve. Il a affirmé que cette décision des C.F.N., sanctionnée par le gou- vernement fédéral, était une in- justice grave. M. Sévigny a abon- dé dans le même sens.

M. Diefenbaker peut donc s'at- tendre à une nouvelle offensive dès cet automne.

La bataille nous a déjà valu pas mal de choses. Il y aura, par exemple, la "Place Ville Ma- rie". Elle est due à l'interven- tion directe du maire de Mon- tréal et au désir de M. Gordon de faire oublier la bourde du Château Maisonneuve. Le per- son-

nel de cet hôtel est français en grande majorité. Les noms de ses principales salles sont fran- çais.

Les Chemins de fer nationaux veulent se faire pardonner leur erreur. Allons-nous capituler? L'invoque pour répondre le té- moignage de la Voix de l'Est, de Granby, qui écrit:

"Cette attention tardive des autorités sera-t-elle suffisante? Parviendront-elles de la sorte à mettre fin aux protestations venues de toutes parts? Nous ne le croyons pas.

"Car le Canada français ou- blie difficilement lorsque l'on fait fi de ses droits, lorsque pour obtenir la considération qui lui est due il lui faut récla- mer ou protester comme dans le cas de cet hôtel auquel nor- malement revient le nom de "Château Maisonneuve".

"On a évidemment commis une erreur, même une injusti- ce flagrante à l'égard des nô- tres, et celui qui en est le res- ponsable le regrette peut-être amèrement aujourd'hui, mais ce regret tardif ne change rien à la situation. Il fallait y pen- ser.

"On savait que cet hôtel était érigé dans une ville française, dans une province française où, depuis plusieurs années, on tente par tous les moyens de redonner un visage français à tous les sites, en- droits, immeubles et centres de villégiature que fréquente le tourisme.

"On n'a donc aucune excuse. C'est là du reste aussi l'opinion de tous les Canadiens an- glais bien-pensants en ce pays." La lutte continue.

Pierre L.

LA BOMBE "PROPRE"



Le Monde — "Un plaisir depuis que c'est propre"

Bilinguisme et refrancisation

Deux événements d'une grande portée culturelle ont eu lieu ces derniers jours dans la Province de Québec: le premier fut celui qu'il faut garder, de plus en plus, sous le sceau du secret, et qui a suscité un tel intérêt. Il s'agit du Congrès de la Refrancisation. Les journaux de l'étude sur le bilinguisme par contre n'étaient entou- rées d'aucune publicité. C'était un événement bien discret, qua- si confidentiel. Ces journées d'étude furent organisées par le Centre de Recherches en Rela- tions Humaines de l'Université de Montréal grâce à un octroi du Service de recherches de la défense. Lier les deux événe- ments n'a rien d'arbitraire. Le bilinguisme, sans la refrancisation, ne peut aboutir à aucun résultat heureux.

D'après les enquêtes menées par des psychologues sociaux (sous la direction du R. P. Ber- nard Mailhot, o.p.) dans trois usines de Montréal et deux de Québec, le bilinguisme ne cons- titue point un facteur d'assimi- lation dans les usines. Il semble également que le problème des langues ne crée pas de tensions dans le milieu ouvrier mais peut susciter des tensions d'une ma- nière indirecte. Ajoutons que la masse des ouvriers bilingues ne connaît pas de la langue seconde que des termes utilitaires, ce qui, par conséquent, ne met au- cunement en danger leur attachement à leur culture et à leurs traditions. On peut dire que le danger que court la langue française ici ne provient pas de la connaissance d'une autre lan- gue car même ceux qui ne con- naissent pas l'anglais truffent leurs phrases d'anglicismes. La langue française est, en quelque sorte, minée de l'intérieur. Le Congrès de la Refrancisation avait pour dessein de mettre un coup d'arrêt à ce danger. Y a-t-il réussi? On le saura dans les mois qui viennent. On peut, cependant, dès maintenant, faire certaines remarques.

La défense de la langue fran- çaise sur ce continent n'est pos- sible que si cette langue est constamment valorisée par la culture dont elle est le véhicule. Pour parler le français, pour le bien parler, il faut tout d'abord être convaincu de la nécessité de le faire. Cela n'est possible que si la langue française est rattachée à des valeurs humaines et uni- verselles et non seulement à des traditions. Il s'agit aussi de faire connaître cette culture, de la ré-

diens de langue anglaise et les Neo-Canadiens forment une partie importante de la population montréalaise. On les a apparemment négligés au Congrès de la Refrancisation. On n'a pas fait un effort pour les attirer ni men- tionné la contribution qu'ils peu- vent apporter à la langue et à la culture françaises. Pour eux, la langue française n'est pas ratta- chée à une tradition québécoise. Ainsi, en revalorisant la langue par la culture on ne l'empêche pas seulement d'être minée de l'intérieur, mais on lui trouve des adeptes et des alliés nou- veaux.

(Le Bulletin du Cercle juif)

Lettres au "Devoir"

Maturité politique

Je suis, au Canada anglais, on court à Londres pour essayer d'organiser une conférence éco- nomique genre "imperia" mon- trant ainsi au reste du Common- wealth qu'il y a quelque chose de changé au Canada!

Quand l'éducation politique? Ou alors-nous? Vous au "De- voir" faites bien votre possible et devez en être fiers, mais quand diable! serez-vous imités? Car un tirage de 30 à 40 mille exemplaires dans une province de 4 millions c'est trop peu pour éveiller nos gens et pour forcer nos députés à écouter la voix de leur conscience.

Il faudra que les gens adhèrent à des clubs politiques populaires genre "club de la Réfor- me". Des clubs de comté, genre prévus par la constitution du PSD là où les gens d'une même circonscription pourraient échan- ger des idées et soumettre à un congrès provincial ou fédéral des résolutions, et surtout, se choisir un candidat à leur goût.

Voilà où et comment pourra se faire l'éducation politique de notre peuple. On peut en rire mais il reste que les Lignes de Vig- lance ou de Moralité n'ont pas procédé autrement pour obtenir de brillants succès sur le plan municipal.

Comme "Paris ne s'est pas bâti en un jour", on peut s'attendre à ce que le travail d'éducation soit long et laborieux. Quand nous entreprendrons la remontée ou plutôt la montée, nous partirons de très "creux".

Un bon "canayen" prendrait sûrement plus de plaisir à discuter politique avec ses voisins dans un club politique local, qu'à écouter à la télévision une fois par quatre ans les brillants orateurs empruntés au Barreau pour rem- plir les sièges de la Chambre des Communes.

Commençons par ne pas être bleu ou rouge par atavisme! ou nationaliste par snobisme!

Merci de votre indulgence.

Denis PRONOVOST.

En marge de l'assemblée des professeurs du 19 juin

A monsieur Mario Cardinal, journaliste.

Vous êtes jeune, monsieur Car- dinal, candide et vêtu de lin blanc ou vous persistez, mal pourvu, dans une belle carrière qui n'est pas pour vous.

Le plus grave c'est que vous osez l'écrire! L'objectivité de la nouvelle est déjà assez difficile à atteindre, monsieur Cardinal, sans qu'on y ajoute les vices du sophisme. Vous êtes parti trop tôt pour vous prononcer équi- tablement, la fin de l'assemblée vous l'aurait démontré.

Au fond, vous subissez le sort de bien d'autres journalistes: l'écrasant problème social des instituteurs vous dépasse de cent roudées. Ce qui n'empêche pas, hélas, une publicité tapageuse maintes fois partielle et erronée, parce que trop souvent incom- plète.

Bien vôtre,

Benoît BEAUDIN, professeur.

Les élections fédérales

VI

Maintenant que le bi-partisme est restauré

(par Isocrate)

Les équilibres politiques essentiels obéissent au Canada à deux types de dualisme: 1o le dualisme des partis au Parle- ment d'Ottawa; 2o le dualisme des entités politiques: état central — états provinciaux.

UN BI-PARTISME DEFECTUEUX A OTTAWA

Le premier dualisme jouait mal depuis 1935 et donnait — sauf à l'élection de 1945 grâce à une montée subite et éphémère des tiers partis — une Chambre déséquilibrée où les Libéraux étaient vaincus trop forts en face des quatre forces d'opposition réunies. Il y avait une tendance vers le "parti unique" pratique. Nous en étions loin d'en subir tous les inconvénients anti-démocratiques, à cause des trois fac- teurs permanents analysés hier: un fort fonctionnarisme, une opinion publique, et la potentielle opposition des pro- vinces.

Mais la tendance au "parti unique" est encore plus forte et certainement plus grave dans les provinces. Et pour la même raison: l'absurdité intégrale de notre régime électoral. Les chiffres cités hier montrent que l'opposition est fictive ou symbolique au moins en Ontario, dans le Québec, en Colombie Britannique et à Terre-Neuve. Elle est faiblarde dans les autres provinces à l'exception de la Nouvelle-Ecosse. Cette tendance est encore plus grave dans les provinces, parce que: 1o les nombres de sièges sont plus petits (donnant, par exemple, une opposition de quatre députés à M. Smallwood); 2o la fonctionnarisme est le plus souvent "politisé" et sous- développé dans tous les sens; 3o l'opinion publique est plus facilement contrôlée, divertie ou muselée, comme c'est le cas dans le Québec.

Il s'en suit des gouvernements provinciaux trop forts qui trouvent un exutoire à une agressivité inemployée en tirant à boulets rouges sur le bouc émissaire d'Ottawa: l'opéra- tion est doublement payante puisqu'elle permet aussi de ca- moufler les insuffisances notoires des gouvernements provin- ciaux. Ce dualisme des entités politiques était quand même un des trois contrepoids à la tendance au parti unique à Ottawa. Mais cela comporte des inconvénients à l'échelle provin- ciale: les élections pour le renouvellement des législa- tures se font, presque toujours et pour la plus grande partie, sous de fausses représentations. M. Duplessis est le Casar de cette politique de diversion dans sa féodalité fleurdésisée. "Et flatteurs d'applaudir!"

Mais depuis le 10 juin, le dualisme partisan est réinstallé à Ottawa; et comment! Les règles du jeu vont changer. L'opposition peut renverser le gouvernement quand elle le décidera. Que feront les provinces? Les gouvernements provin- ciaux d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brun- swick ont des affiliations directes ou indirectes avec la grande famille de M. Diefenbaker. Les gouvernements de Colombie Britannique et d'Alberta sont la branche locale de la famille de M. Low, elle-même en cousinage avec la famille régnan- te. De plus, M. Diefenbaker sait qu'il n'a pas "fait les comtés" qui l'ont "fait roi": une "pétardière" est susceptible de remplacer la petite "guerre dynastique" de naguère.

Il serait dans l'ordre des choses que les oppositions libé- rales provinciales se renforcent. Le feront-elles? Si l'étais M. Duplessis, je ne serais pas, à l'heure actuelle, démesuré- ment inquiet...

LE BI-PARTISME A ETE LE PRINCIPAL THEME DE LA CAMPAGNE

Le thème le plus persistant de la campagne a été précisé- ment celui de la nécessité de restaurer à Ottawa le bi-par- tisme. Sur ce point, Conservateurs et Libéraux étaient en complet accord: c'est normal il y va de leur survie. C'est M. Diefenbaker qui, à Brockville à la mi-mai, argumenta contre les tiers partis, car tout suffrage en leur faveur "a pour effet d'assurer le retour au pouvoir du parti libéral". Seuls les Conservateurs offrent une solution de rechange aux modes de représentation régionale et "nul gouvernement, ainsi divisé, ne saurait fonctionner". C'est également M. Saint- Laurent qui, à Ottawa le 5 juin, disait: "Voulons-nous un Parlement où, comme à l'Assemblée nationale française, il faut recourir aux marchés entre les divers groupes afin de constituer des majorités instables et où les gouvernements sont renversés régulièrement après quelques mois?"

Qui plus est les leaders des tiers partis, dans leur opti- misme de circonstance, ont attaché le même grelot pour une projection dans l'avenir: "D'ici dix ans, disait M. Low, vous aurez un véritable régime à deux partis, les crédits d'un côté et, de l'autre, ceux qui ne le sont pas". A peu près dans le même sens, avec à peine moins de naïveté, parlaient les Sociaux-démocrates. Au sortir du caucus post-électoral qui allait le faire leader adjoint du parti, Stanley Knowles disait: "La CCF estime que les résultats des prochaines élections pourraient fort bien marquer l'avènement d'un con- texte politique nouveau et rationnel au Canada dont sortiront deux partis: l'un étant porte-parole de la grande entreprise et l'autre étant la CCF qui continuera d'être la voix du citoyen ordinaire".

Tout au long de la campagne le bi-partisme fut à l'ordre du jour et les quatre partis trouvaient à argumenter sur ce point à leur avantage. Les Conservateurs le voulaient pour une opposition forte afin de restaurer "la dignité du Parle- ment". Les votes aux "splinter parties" étaient perdus pour une opposition réelle. "C'est un gouvernement libéral ou pas de gouvernement du tout. Je le regrette, car si le sentiment que le Canada serait mieux gouverné s'il n'y avait que deux partis. Ainsi, une personne votant contre le gouvernement votera pour un gouvernement alternatif. Plus nous avons de partis, plus il est difficile d'avoir une véritable démocratie." Enfin les deux tiers partis annonçaient que dans un proche avenir ils seraient le second parti. Ils ne spécifiaient pas lequel des deux grands partis ils boufferaient!

Dans la presse d'opinion, même son de cloche: Blakely, The Gazette, 5 juin; McGeachy, Financial Post, 4 mai, et; plusieurs reprises en éditorial; The Montreal Star, 8 mai; The Ottawa Citizen, 6 mai; Filion, Le Devoir, 8 juin: "Votons contre l'anéantissement de l'opposition", etc., etc., etc.

Si l'on en croit un sondage Gallup de l'an dernier, l'opi- nion publique canadienne serait également divisée sur les mérites et les insuffisances du bi-partisme. A la question: "Pensez-vous qu'un système de deux partis serait préféra- ble ou non pour le Canada?" 38 p.c. ont répondu: "non"; 38 p.c. ont répondu: "oui"; 24 p.c. ont répondu: "je ne sais pas". Dans les provinces maritimes, une moyenne supérieure (44 p.c.) préfère le bi-parti- sme. Comme il convient dans les provinces du multi-partisme (ouest et la Colombie-Britannique), la moyenne est pour la négative: au-delà de 50 p.c. Dans le Canada central, le Qué- bec et l'Ontario, préfèrent également le bi-partisme (39 p.c.); mais dans le Québec, 33 interrogés sur 100 déclarent ne pou- voir se prononcer sur cette question — ce qui est beaucoup plus que les habitants des autres provinces où seuls 24 interrogés avouaient leur incapacité à émettre une opi- nion. On en tirera la conclusion qu'on voudra.

Cette année l'électorat a suivi le conseil des leaders du parti; mais non en boudant les tiers partis, comme il sor- tait légèrement consolidés de l'épreuve; mais en renforçant l'un des deux grands aux dépens de l'autre. Et nous voilà devant un match nullement décisif; le cessez-le-feu ne peut être que provisoire. (C'est un curieux bi-partisme qui vient compliquer une question qui, jusque-là avait le mérite d'être trop simple.) Quel sortira-t-il? A Ottawa et dans les provinces?

Il faut mesurer la force actuelle des deux Grands.

(A suivre)

ISOCRATE

Le Château Maisonneuve

Honorable Premier Ministre, Hôtel du gouvernement, Ottawa, Canada.

Honorable premier Ministre,

Les journaux nous apprennent qu'au retour de votre voyage à Londres, vous consacrez votre temps aux affaires du pays.

Je crois, et avec moi, quatre millions de Canadiens français croient, qu'un règlement juste et équitable du problème du nom du nouvel hôtel du Canadian National à Montréal est une affaire urgente.

En tant que Canadien, vous devez légaliser ce nom, quels que soient les engagements ultérieurs pris par des subalternes gouver- nementaux.

Imaginez un instant que le gou- vernement fédéral construise à Toronto un hôtel du nom de "Château Maisonneuve". Cette décision ne pourrait résister aux protesta- tions justifiées des Torontois.

Les Montréalais veulent le même traitement. Il y va de la fierté légitime des Canadiens français. Montréal est, en effet, la deuxième plus grande ville française du monde.

Veuillez agréer, Honorable premier Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Paul-O. TREPANIER, Architecte, Granby

— Les idées, les événements, les hommes... —

Europe: la convertibilité des monnaies n'est pas pour demain

Au moment où l'Union Européenne de Paiements (U.E.P.) va être renouvelée pour une année, encore, il nous semble opportun de faire le point. On a trop souvent tendance à trouver normale une situation exceptionnelle, et lorsque celle-ci se prolonge, on se dit: "C'est normal". Or, l'U.E.P. est une institution dont le caractère provisoire n'a jamais été sérieusement contesté par personne. Si l'on redonne à l'U.E.P. sa signification historique, on voit qu'elle a été conçue comme instrument destiné à faciliter les paiements européens, en attendant l'avènement de la convertibilité; bien plus, l'Union devait avoir pour but de faciliter cet avènement, de l'amener progressivement, en obligeant les pays membres à discipliner leurs politiques économiques, spécialement en matière de monnaie et de crédit. Donc si l'U.E.P. devait vraiment parvenir au but qu'on lui avait assigné, elle aurait dû pour ainsi dire travailler à sa propre suppression. Or, loin de disparaître, l'U.E.P. se révèle plus indispensable que jamais. Pourquoi cela?

Convertibilité des monnaies et équilibre européen

Si l'on se pose la même question sous un autre angle on peut se demander où en est cette convertibilité tant souhaitée et qui paraissait à portée de main il y a deux ans, au point qu'on a même prévu une organisation (le Fonds Monétaire Européen) devant entrer en fonction au moment où l'Union serait dissoute. Les conditions ambiantes semblaient pourtant propices, la conjoncture a été particulièrement favorable ces dernières années. De même en ce qui concerne la situation politique: en Allemagne, le gouvernement Adenauer, partisan d'une politique économique libérale, paraissait spécialement bien placé pour faire franchir à son pays le pas de la convertibilité; en Angleterre aussi, les milieux conservateurs au pouvoir semblaient vouloir mettre l'accent sur une politique monétaire saine. Et, cependant, force est de reconnaître que le problème de la convertibilité a passé au second plan. L'idée de convertibilité, qui n'y a pas si longtemps encore représentait

l'idéal (souvent confus il est vrai) de toute une école de théoriciens, aurait-elle donc perdu de son attrait?

Certainement non. L'idéal subsiste, mais il apparaît maintenant singulièrement lointain. On ne peut s'empêcher de songer que l'occasion a été manquée, si vainement on voulait le faire, il fallait rétablir la convertibilité en 1955. On estimait alors, à tort ou à raison, que la situation n'était pas mûre. A vrai dire, à cette date déjà la plupart des pays croyaient dans leur intérêt de maintenir le statu quo, anciens des raisons qui sont en bon nombre imputables au mécanisme de l'U.E.P. et que nous analyserons plus loin. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel du problème monétaire en Europe, il n'est plus possible de se passer de l'U.E.P.: c'est dire qu'il n'est plus question pour le moment de convertibilité des monnaies. Bien plus, le système actuel de l'U.E.P. ira au-devant de grandes difficultés si l'on ne rétablit pas, à brève échéance, un certain équilibre au sein des économies européennes.

Alors que l'une des conditions d'un bon fonctionnement de l'U.E.P. devait être une alternance dans les soldes débiteurs et créanciers de divers pays envers l'Union, les situations créditrices et débitrices de certains pays ont fini par se cristalliser dans des positions extrêmes. Structuellement, une balance des paiements toujours positive ou toujours négative ne constitue pas forcément une situation alarmante: en effet, il est concevable qu'un pays soit par exemple normalement et constamment créancier envers la zone de l'U.E.P., si par ailleurs ce même pays est débiteur envers les autres zones monétaires, sa balance des paiements s'équilibre et aucun problème ne se pose. Mais pour que ce mécanisme puisse jouer pleinement, il faut que le pays en question puisse disposer librement de son surplus dans une zone pour compenser son déficit dans une autre: cela n'est vraiment possible que si les soldes se règlent intégralement en or. Or le mécanisme de l'U.E.P., par octroi automatique de crédits à raison de 25% des soldes, force certains pays à prêter à d'autres: les uns accumulent des déficits, les autres des surplus, les "débiteurs structurels" tandis que d'autres, bien malgré eux, deviennent "créanciers structurels". Une telle situation ne peut se prolonger à l'infini, ne serait-ce que parce que les créanciers ont besoin des fonds immobilisés dans leurs créances afin de financer leurs déficits avec d'autres zones.

Le problème de l'équilibre européen se complique en outre du fait qu'il déborde de beaucoup les limites géographiques du vieux continent. Premièrement parce que la Grande-Bretagne fait partie de l'U.E.P. et que ce pays rationne davantage en fonction de la zone sterling et du Commonwealth que de l'Europe. Secondement, parce que tout le système économique du monde occidental, bon gré mal gré, dépend dans une certaine mesure des Etats-Unis, qui détiennent la plus grande partie de l'or et, ce qui revient au même pour les autres pays étant donné la répartition du métal jaune, les dollars. Un des grands événements économiques du XXe siècle aura peut-être été la substitution des Etats-Unis à l'Angleterre en tant que leader de l'économie internationale. Les conséquences que cela a impliquées sont multiples et l'on ne saurait en exagérer la portée. La principale est qu'un pays orienté avant tout vers son

propre marché intérieur a remplacé un pays orienté principalement vers l'extérieur. Au point que certains en sont venus à la conviction qu'aucun ordre monétaire viable ne pourra être restauré dans le monde aussi longtemps que les Etats-Unis, tout en détenant les deux tiers des réserves mondiales d'or, pratiqueront une politique commerciale protectionniste. (Bulletin de la Société de Banques Suisses)

Un FBUL Chance Vought Crusader de la Marine américaine, piloté par le commandant John Glenn, a couvert les 2,460 milles qui séparent Los Alamitos (Californie) de l'aérodrome Floyd Bennett (à Brooklyn) en 3 heures 23 minutes 8 secondes et 1 dixième. La vitesse moyenne a été de 726 milles à l'heure alors qu'à l'altitude de 35,000 pieds où se maintenait l'avion à réaction, la vitesse du son ne dépasse pas 670 milles à l'heure. Le Crusader a dépassé les 1,000 milles à l'heure pour rattraper le retard nécessaire par le ravitaillement d'essence en vol.

Le problème de l'équilibre européen se complique en outre du fait qu'il déborde de beaucoup les limites géographiques du vieux continent. Premièrement parce que la Grande-Bretagne fait partie de l'U.E.P. et que ce pays rationne davantage en fonction de la zone sterling et du Commonwealth que de l'Europe. Secondement, parce que tout le système économique du monde occidental, bon gré mal gré, dépend dans une certaine mesure des Etats-Unis, qui détiennent la plus grande partie de l'or et, ce qui revient au même pour les autres pays étant donné la répartition du métal jaune, les dollars. Un des grands événements économiques du XXe siècle aura peut-être été la substitution des Etats-Unis à l'Angleterre en tant que leader de l'économie internationale. Les conséquences que cela a impliquées sont multiples et l'on ne saurait en exagérer la portée. La principale est qu'un pays orienté avant tout vers son

propre marché intérieur a remplacé un pays orienté principalement vers l'extérieur. Au point que certains en sont venus à la conviction qu'aucun ordre monétaire viable ne pourra être restauré dans le monde aussi longtemps que les Etats-Unis, tout en détenant les deux tiers des réserves mondiales d'or, pratiqueront une politique commerciale protectionniste. (Bulletin de la Société de Banques Suisses)

Un FBUL Chance Vought Crusader de la Marine américaine, piloté par le commandant John Glenn, a couvert les 2,460 milles qui séparent Los Alamitos (Californie) de l'aérodrome Floyd Bennett (à Brooklyn) en 3 heures 23 minutes 8 secondes et 1 dixième. La vitesse moyenne a été de 726 milles à l'heure alors qu'à l'altitude de 35,000 pieds où se maintenait l'avion à réaction, la vitesse du son ne dépasse pas 670 milles à l'heure. Le Crusader a dépassé les 1,000 milles à l'heure pour rattraper le retard nécessaire par le ravitaillement d'essence en vol.

Le problème de l'équilibre européen se complique en outre du fait qu'il déborde de beaucoup les limites géographiques du vieux continent. Premièrement parce que la Grande-Bretagne fait partie de l'U.E.P. et que ce pays rationne davantage en fonction de la zone sterling et du Commonwealth que de l'Europe. Secondement, parce que tout le système économique du monde occidental, bon gré mal gré, dépend dans une certaine mesure des Etats-Unis, qui détiennent la plus grande partie de l'or et, ce qui revient au même pour les autres pays étant donné la répartition du métal jaune, les dollars. Un des grands événements économiques du XXe siècle aura peut-être été la substitution des Etats-Unis à l'Angleterre en tant que leader de l'économie internationale. Les conséquences que cela a impliquées sont multiples et l'on ne saurait en exagérer la portée. La principale est qu'un pays orienté avant tout vers son

propre marché intérieur a remplacé un pays orienté principalement vers l'extérieur. Au point que certains en sont venus à la conviction qu'aucun ordre monétaire viable ne pourra être restauré dans le monde aussi longtemps que les Etats-Unis, tout en détenant les deux tiers des réserves mondiales d'or, pratiqueront une politique commerciale protectionniste. (Bulletin de la Société de Banques Suisses)

Un FBUL Chance Vought Crusader de la Marine américaine, piloté par le commandant John Glenn, a couvert les 2,460 milles qui séparent Los Alamitos (Californie) de l'aérodrome Floyd Bennett (à Brooklyn) en 3 heures 23 minutes 8 secondes et 1 dixième. La vitesse moyenne a été de 726 milles à l'heure alors qu'à l'altitude de 35,000 pieds où se maintenait l'avion à réaction, la vitesse du son ne dépasse pas 670 milles à l'heure. Le Crusader a dépassé les 1,000 milles à l'heure pour rattraper le retard nécessaire par le ravitaillement d'essence en vol.

Le problème de l'équilibre européen se complique en outre du fait qu'il déborde de beaucoup les limites géographiques du vieux continent. Premièrement parce que la Grande-Bretagne fait partie de l'U.E.P. et que ce pays rationne davantage en fonction de la zone sterling et du Commonwealth que de l'Europe. Secondement, parce que tout le système économique du monde occidental, bon gré mal gré, dépend dans une certaine mesure des Etats-Unis, qui détiennent la plus grande partie de l'or et, ce qui revient au même pour les autres pays étant donné la répartition du métal jaune, les dollars. Un des grands événements économiques du XXe siècle aura peut-être été la substitution des Etats-Unis à l'Angleterre en tant que leader de l'économie internationale. Les conséquences que cela a impliquées sont multiples et l'on ne saurait en exagérer la portée. La principale est qu'un pays orienté avant tout vers son

propre marché intérieur a remplacé un pays orienté principalement vers l'extérieur. Au point que certains en sont venus à la conviction qu'aucun ordre monétaire viable ne pourra être restauré dans le monde aussi longtemps que les Etats-Unis, tout en détenant les deux tiers des réserves mondiales d'or, pratiqueront une politique commerciale protectionniste. (Bulletin de la Société de Banques Suisses)

Un FBUL Chance Vought Crusader de la Marine américaine, piloté par le commandant John Glenn, a couvert les 2,460 milles qui séparent Los Alamitos (Californie) de l'aérodrome Floyd Bennett (à Brooklyn) en 3 heures 23 minutes 8 secondes et 1 dixième. La vitesse moyenne a été de 726 milles à l'heure alors qu'à l'altitude de 35,000 pieds où se maintenait l'avion à réaction, la vitesse du son ne dépasse pas 670 milles à l'heure. Le Crusader a dépassé les 1,000 milles à l'heure pour rattraper le retard nécessaire par le ravitaillement d'essence en vol.

Hausse de solde de \$30,000,000 aux membres des forces armées

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. G. R. Pearkes, a annoncé, aujourd'hui, une hausse de solde de \$30,000,000 en faveur des membres des armées régulières et de réserve. La hausse est rétroactive au 1er mai dernier.

Une forte partie de l'augmentation est attribuée aux militaires qui pratiquent un métier. Ils recevront une augmentation de 20 pour cent en plus d'une hausse de leur solde de base. La majoration intéressera quelque 117,000 hommes des forces armées régulières et 30,000 réservistes. La hausse moyenne du salaire de base est d'environ six pour cent.

M. Pearkes a déclaré que la solde des militaires était inférieure jusqu'ici, aux salaires payés par les employeurs privés et que la différence est encore plus grande dans le cas des hommes de métier et des officiers. Afin de corriger cette situation, une augmentation de 20 p. c. a été accordée aux hommes de métier en plus de la hausse du salaire de base.

Quelques exemples

Ainsi, le simple militaire, qui soit dans l'armée, la marine ou l'aviation, qui a atteint la deuxième catégorie dans son métier obtiendra une augmentation de \$156 par année tandis que le militaire qui compte six ans de service et est parvenu à la troisième catégorie recevra \$276.

Quant aux officiers non brevetés, ils recevront de \$288 par année pour un caporal parvenu à la troisième catégorie d'un métier à \$480 pour le sous-officier breveté de première classe parvenu à la quatrième et dernière catégorie.

Les augmentations seront versées à raison de \$28,500,000 par année aux forces régulières et à \$1,500,000 aux groupes de la réserve.

Autres augmentations

La hausse inclut les colonels et le grade équivalent dans la marine et l'ARC.

On croit comprendre que des augmentations seront accordées plus tard aux brigadiers, aux majors-généraux et aux chefs d'état-major.

Beaucoup de soldats, de marins et d'aviateurs quittent actuellement les forces armées après leur service pour retourner dans le civil et obtenir de meilleurs salaires.

Les augmentations s'échelonnent entre \$24 par année pour un apprenti à \$900 pour un capitaine de la marine, un colonel de l'armée ou un capitaine de groupe de l'ARC.

Les soldats et les marins et aviateurs de première classe recevront désormais \$110 par mois au lieu de \$106. Les militaires plus entraînés obtiendront \$127 au lieu de \$119 tandis que ceux parvenus à la quatrième catégorie auront \$139 au lieu de \$129.

La solde mensuelle des sergents sera élevée de \$22 à \$194. Si les sergents appartiennent à la quatrième catégorie, leur salaire sera augmenté de \$34 par mois.

Les sous-lieutenants de la marine, les lieutenants de l'armée et les officiers de l'aviation recevront \$40 de plus par mois, portant leur solde à \$363. La hausse est de \$45 s'ils sont en service depuis neuf ans.

Les majors \$445 par mois au lieu de \$405 tandis que les colonels seront augmentés de \$75 à \$730.

Les bénéfices marginaux, tels que les allocations de subsistance, ne sont pas majorés.

Les allocations de subsistance varieront de \$61 à \$139 par mois; celles pour les personnes mariées, de \$30 à \$40 et les allocations familiales, de \$91 à \$139.

Les allocations de subsistance varieront de \$61 à \$139 par mois; celles pour les personnes mariées, de \$30 à \$40 et les allocations familiales, de \$91 à \$139.

Les allocations de subsistance varieront de \$61 à \$139 par mois; celles pour les personnes mariées, de \$30 à \$40 et les allocations familiales, de \$91 à \$139.

Dans le port

Qual	Nom	Catégorie	Ton. enr.	AGENTS
Ble 1	Geneston	Fluvial	1137	Colonial SS.
Ble 2	Mapleleaf	Fluvial	1036	C.S.L.
Ble 3	Boré	Fluvial	505	N.M. Paterson
Ble 4	William H. Daniels	Fluvial	175	Upper Lakes
Ble 5	Rushwood	Océanique	334	Dom. Coal
Ble 6	Vermont	Océanique	541	Can. Import
Ble 7	Montana	Océanique	215	Intercean Marine
Ble 8	Kingbridge	Océanique	431	Dom. Coal
Ble 9	Thalysa	Océanique	4306	Intercean Marine
Ble 10	d'Iberville	Océanique	Dept. Transport	
Ble 11	Asia	Océanique	5077	Cunard SS.
Ble 12	Laurentia	Océanique	4726	
Ble 13	Ville de Montréal	Océanique	1223	Furness Withy
Ble 14	Rydboholm	Océanique	2306	Swed. Amer. Line
Ble 15	Calcutta	Océanique	2173	Furness Withy
Ble 16	Beaverberg	Océanique	5213	Can. Pac. SS.
Ble 17	Beaverberg	Océanique	5213	Can. Pac. SS.
Ble 18	Imperial Ottawa	Fluvial	1497	Imperial Oil
Ble 19	P.H. Marshall	Fluvial	1497	Imperial Oil
Ble 20	Manchester Port	Océanique	4397	Furness Withy
Ble 21	City of London	Océanique	4672	Furness Withy
Ble 22	Kenora	Fluvial	4320	McLean Kennedy
Ble 23	Kimour	Fluvial	1266	C.S.L.
Ble 24	Canadian	Fluvial	1148	
Ble 25	Shedra	Océanique	1444	
Ble 26	Lyngen Fjord	Océanique	501	Gillies-Munro
Ble 27	Whangara	Océanique	2177	Kerr SS.
Ble 28	Island King II	Océanique	4607	MANZ Line
Ble 29	North Gaspé	Océanique	153	Lake Shore Lines
Ble 30	Prins J. Willem Friso	Océanique	1232	Can. Overseas Ship
Ble 31	Vadell	Océanique	1104	Can. Overseas Ship
Ble 32	Sargen	Océanique	2366	March Shipping
Ble 33	Keta	Océanique	358	Fed. Com. & Nav.
Ble 34	London	Océanique	1465	Nfld. Great Lakes
Ble 35	Arctique	Océanique	1168	Fed. Com. & Nav.
Ble 36	Sunbeam	Océanique	2920	Sag. Terminals
Ble 37	Sunbeam	Océanique	2920	Sag. Terminals
Ble 38	Brampton	Océanique	3009	Sag. Terminals
Ble 39	Gheilmrat Sartori	Océanique	1137	Colonial SS.
Ble 40	Firth Fisher	Océanique	513	Fed. Com. & Nav.
Ble 41	Arctique	Océanique	507	Fed. Com. & Nav.
Ble 42	Federal Explorer	Océanique	1033	Fed. Com. & Nav.
Ble 43	James Stewart	Fluvial	1374	Sutcliffe Shipping
Ble 44	John Lyra	Océanique	5172	Quebec SS.
Ble 45	Sunvalley	Océanique	4348	Sutcliffe Shipping
Ble 46	Thoragard	Océanique	5760	Kerr SS.
Ble 47	Teakby	Fluvial	1184	C.S.L.
Ble 48	Arctique	Océanique	4773	Montreal Shipping
Ble 49	Vassila	Océanique	4348	Sutcliffe Shipping
Ble 50	Canadian Observer	Océanique	1641	Can. Nat. SS.
Ble 51	Transland	Océanique	3935	
Ble 52	Imperial Cornwall	Fluvial	1040	Imperial Oil
Ble 53	Imperial	Océanique	1040	Imperial Oil
Ble 54	Easternshell	Océanique	5264	Furness Withy
Ble 55	Sea Transporter	Océanique	1376	Garyport Shipping
Ble 56	Canadian Challenger	Océanique	3933	Can. Nat. SS.
Ble 57	Canadian Highlander	Océanique	1640	
Ble 58	Niveau de l'eau: 2971	Océanique	29	Côtière 3: Fluviaux 17.

12.30 pm Keybell, 1 pm F. Wilkin-son.

Dionne, parti: 11.20 am Mont Logan & Irma M., 11.35 am Comte Char-levois.

Montant: 11.30 am Fuel Transporter, parti: 8 am CGS Frontenac.

GRONDINES

Montant: 11.40 am Etoile du St-Louis.

Descendant: 8.40 am News Carrier, 10.35 am Prins Willem IV & J.H. Price, 12.35 pm Radnor.

QUEBEC

Montant: 9.25 am Selo, arrivé 9.45 am Notre-Dame du Cap, 10.30 am German L., 11 am Helwood, parti: 11.35 am North Pioneer.

Descendant: 10.55 am Ravenshell, arrivé 11.10 am St-Leon C.

BATISCAN

Montant: 8.22 am Kingbridge, 8.34 am Transatlantic, 12.35 pm CGS Berthier & Sounding Scow, 1.11 pm Camella.

Descendant: 10.35 am Kewville, 12.36 pm Transpacific, 12.30 pm Sand-land.

SOREL

Montant: 9.48 am Grovedale, midi Tex Warrior, parti: 11.25 am Red-River, arrivé 10.40 am G.T.D.

Descendant: 11.20 am Wallaceburg, midi Tecumseh & l'Aventure, 12.35 pm Westview, arrivé 12.35 pm CGS Safeguard.

TROIS-RIVIERES

Montant: midi North Shore, 12.22 pm Emprise de France, 12.35 pm Notre-Dame de Kelpen, parti: 10.10 am N.B. MacPherson, 11.30 am Ethel Tomba.

Descendant: 11.45 am Transstream, 12.02 pm Mormacraft, 12.47 pm

En amont de Montréal

LACHINE

Vers l'est: 9.30 am Kevstate, midi Imp. London, 1.35 pm Picton.

Vers l'ouest: 11.30 am E.T. Douglas.

Oranje Line: 20ème anniversaire

Les cargos de la "Oranje Lines" ont pavé hier en l'honneur du 20ème anniversaire de la compagnie. Ces navires se trouvent aussi bien à Montréal qu'à Londres sur les Grands Lacs comme à Rotterdam ou au milieu de l'océan. En effet, la compagnie fondée le 16 juillet 1937 fait le transport de toutes marchandises entre la côte ouest de l'Europe, Londres y compris, et Montréal, Terre-Neuve, les ports des Grands Lacs canadiens et américains. Les navires battent pavillon hollandais. Les agents montréalais sont la Canadian Overseas Shipping (1935) Ltd.

CASCADES

Vers l'est: 12.12 pm D.F. Pawett, 1.15 pm Portneuf.

Vers l'ouest: 8.45 am Northcliffe Hall, 10 am Lubrolake, 11.05 am Bayanna.

COTEAU

Vers l'est: 9 am Hamildoc, 11 am Lachnedoc, 12.30 pm Mesford, 1.40 pm Francisca Sartori.

Vers l'ouest: 12.35 pm Pacto, 1.36 pm Griffon.

CORNWALL

Vers l'est: 11 am Prescodoc, midi Elgin, 1.10 pm Kervon.

Vers l'ouest: 2.10 am Holstein, 12.55 am Shelton Weed, 10.45 am Wernburn, 12.10 pm Imp. Hamilton, 1.30 pm Edenwood, 1.40 pm J.G. Irwin.

DICKINSON

Vers l'est: 9.35 am Metia, 10.10 am Redcloud.

Vers l'ouest: 11.37 am Judge Kenahick.

GALOPS

Vers l'est: 10.25 am F.W. Moore, 11 am Prins Frederik Willem, 11.30 am Marquette, midi City of Hamilton.

Vers l'ouest: 1.40 am Tex Brave, 8.30 am Arcadian, 9.30 am Dixie, 10.35 am Dundee.

CLAYTON

Vers l'est: 9.30 am C.R. Hunter, 10 am N.P. Clement.

KINGSTON

Vers l'est: 9 am Sunny Girl.

LES MATHEMATIQUES

vous ouvrent les situations supérieures

Les mathématiques deviennent accessibles à toutes les intelligences grâce à la nouvelle méthode mise au point par

L'INSTITUT DES SCIENCES MATHEMATIQUES (I.S.M.)

4060, rue Saint-Urbain, Montréal, P.Q.

Adresse postale: C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.

Cours réguliers et accélérés par correspondance: Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie, Géométrie Analytique.

Demandez notre PROGRAMME détaillé contre 25c

C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.

Je désire recevoir le PROGRAMME détaillé des cours par correspondance de l'INSTITUT DES SCIENCES MATHEMATIQUES (I.S.M.)

Cl-joint 25c pour frais.

NOM _____ AGE _____

ADRESSE _____

(Ecrivez en lettres MAJUSCULES s.v.p.)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. MARquette 2371

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25c
écrite à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

Brevets d'Invention

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A. Robit et
Alfred Bastien
1310, rue Drummond,
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 c. rue St-Jacques, Montréal

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

Quand une voyageuse parle à une autre voyageuse...

Impossible de publier les lettres qui sont venues à la suite de l'édition de la Page Feminine, intitulée : "Des concours de beauté vulgarisés au climat suggestif des rues", lettres qui comptent toutefois, plus de signatures masculines que féminines, mais parmi ces correspondants, une femme qui a beaucoup voyagé et qui a pu constater aussi, que nous avons ici la palme pour le débraillé et le déshabillé en public, parmi les degrés de civilisation qui se comparent évidemment, m'écrit, entre autres choses : "Je me demande ce que les païennes des Indes et les musulmanes doivent penser de notre valeur chrétienne?"

C'est bien certain que, même si nous n'y pensons pas souvent, les étrangers, étrangères qui passent par notre pays, et il en vient de plus en plus pour observer, non seulement chez les touristes mais selon le système d'échanges d'étudiants et de professeurs, hommes et femmes, établis par l'UNESCO, ne sont pas sans en avoir plein les yeux du pauvre spectacle que donnent nos gens.

La valeur chrétienne? Voilà bien le cadet des soucis de ces masses qui ne pensent qu'à leur peau et à son *sun-tan*. C'est important, le *sun-tan*. Ça vient tout de suite après l'argent et la considération qu'on lui porte. Ce désir du *sun-tan* à tout prix est devenu une manie d'ailleurs et glisse au désordre; les déshabillés-soliel se portent aujourd'hui aussi bien à l'ombre et même les jours où l'état atmosphérique renverse nous apportent une fraîcheur hors saison...

La valeur chrétienne? Dans l'esprit de ces gens et dans leur vie, cette valeur a rejoint les vieilles lunes et les autres valeurs dont on ne se soucie plus: valeurs sociales et familiales, valeurs artistiques, valeurs démocratiques même. C'est connu à présent que le sport du suffrage universel peut se jouer de moins en moins dans notre province: non seulement on vole les élections et les bureaux d'élections mais on démolit les électeurs. Et cette époque se trouve celle où l'on invite les femmes à "faire" de la politique! Heureusement, qu'au fond, il s'agit surtout de se "préoccuper" de la chose publique et politique, bien davantage que d'en faire... Trop de laisser-aller dans la formation de l'individu finit par donner une société qui se porte mal et le gouvernement du peuple par le peuple prend une drôle d'allure...

Pour revenir à la lettre de ma correspondante qui fait allusion aux costumes inchangés des païennes des Indes et d'ailleurs, sa remarque m'a rapporté un souvenir de voyage.

J'étais retournée ce jour-là à Saint-Pierre de Rome, à une heure où j'espérais trouver un peu de calme et de solitude pour tout regarder mieux à mon aise et vraiment je n'avais pas mal choisi, les visiteurs étaient clairsemés. C'est ce qui m'a permis de voir, en revenant vers les portes principales, une belle Hindoue tout de blanc et or habillée, je devrais dire voilée, parce qu'à ce moment, une partie de son sari ou autre voile, couvrait ses cheveux sombres. La lumière de juillet qui entraînait à flots par l'immense porte ouverte tout près, l'éclairait de profil. Elle aussi était là pour mieux voir probablement. Grave et pensive, elle était arrêtée au pied d'un des tombeaux des papes, en marbre pâle, presque aussi blanc que les voiles qui tombaient sur sa jupe jusqu'à terre. Sa main droite s'appuyait du bout des doigts sur le marbre... Essayait-elle de déchiffrer une inscription qu'étaient-ce seulement ses pensées qu'elle rassemblait là, en touchant le tombeau, elle, enfant de l'Inde, arrêtée et pensive à Saint-Pierre de Rome?

Je n'en garde rien mais une chose certaine c'est que ni le garde à la porte de Saint-Pierre, ni celui du musée du Vatican, n'ont dû être obligés d'obliger cette belle visiteuse à se couvrir davantage pour pénétrer dans ces lieux. Elle était convenable pour se présenter partout dans le costume traditionnel de son pays.

Germaine BERNIER

De collections en collections

Le musée de Wolfville s'enorgueillit à juste titre d'une remarquable collection de bouteilles de parfum, qui ravissent les visiteuses tant par leur beauté que par leurs formes originales. Tant et si bien que cette collection monopolise presque toute l'attention des touristes. Elle est un don de Mme J.W. Harvey, de Port-William, Nouvelle-Écosse, qui consacra plusieurs années à ce hobby.

Ce musée s'est de plus fait l'acquéreur d'une magnifique horloge française au cabinet d'alarme, pièce provenant de la riche collection du Dr A. MacMillan.

Des éléphants aux anges
Si vous vous rendez à Mount Vernon, New-York, vous pourrez y rencontrer une dame du nom de Marian Walker qui collectionne, depuis un quart de siècle, toute une phalange de personnes célestes.

Mme Walker possède en effet une collection fantastique de petits anges miniatures. Les figurines, toutes en porcelaine, sont de diverses tailles, de céramique ou de bois sculpté.

Lisez et faites lire

"Le Devoir"

NOUVELLE ECOLE NORMALE dans l'est de Montréal

ECOLE NORMALE STE-MARIE-DES-ANGES sous la direction des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
4087, rue Adam — Tél. CL. 5-4677

En septembre 1957, s'ouvriront deux classes: l'une, pré-normale (10e et 11e années), l'autre préparera au brevet C.

EN SEPTEMBRE 1958, la classe du brevet B s'ajoutera aux classes déjà existantes.

Belle salade moulée en gelée aux framboises

Une table décorée pour une réception offre toujours un attrait spécial quand une belle salade moulée, scintillante comme un bijou, invite tous et chacun à se régaler de son bon goût frais.

Pendant la saison d'été tout particulièrement, alors que les mets rafraîchissants sont de rigueur au menu, la salade de guimauve "Rayons de Soleil" se ralliera vite tous les suffrages.

Une caractéristique nouvelle de cette salade moulée est l'addition de guimauves miniatures. Ces précieuses guimauves sont fabriquées pour la commodité des maîtresses de maison. Chacune a la grosseur d'une bouchée, éliminant ainsi la nécessité de les couper comme c'est le cas pour les grosses guimauves.

Bien disposée sur un lit de laitue croustillante, votre salade faite est digne d'une reine. Une élégante simplicité qui sera appréciée de tous.



Salade de guimauve "Rayons de soleil"

Grapho - analyse

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

SUZIE. — Votre cœur et vos sentiments influencent votre manière de voir, votre façon de juger les événements, votre manière d'aborder un problème. Vous manquez de pondération et d'impartialité; vous agissez plutôt à la faveur de vos sympathies ou de vos antipathies instinctives, à la faveur de vos impulsions ou de vos préférences personnelles. Vous manquez souvent de mesure, et aussi, de libéralité de pensée. Les autres se sentiront attirés par vous, puis-que vous pouvez faire preuve de compréhension et de sympathie. Mais vous-même, vous craignez

les ingérences en votre vie personnelle. Votre tendance à la défiance vous portera à prendre les personnes et les choses "à pied levé". Vous serez impatient, irritable, et susceptible. Parfois, vous ne vous préoccuperez pas de l'opinion de vos semblables, ni des coutumes en honneur en votre milieu. Vous serez indépendant. Le plus souvent, votre fierté et votre dignité vous porteront à tenir compte de l'opinion, des conventions, des usages, ou des convenances. Vous rechercherez l'approbation de vos semblables, et vous serez enclin à vous accorder à vous-même le mérite que vous croyez avoir aux yeux de votre entourage. Vous vous regarderez en somme à travers les autres; et vous voudrez vous savoir aimé, accepté, et approuvé. Quand vous vous donnez à une œuvre ou à une cause, c'est avec élan et enthousiasme. Vous êtes capable de beaucoup de concentration et de soin. Cela est bon, si vous voulez éviter à tout prix les distractions et l'éparpillement de vos énergies. D'autre part, il n'est pas bon de pratiquer la concentration, lorsque l'on a une nature impulsive et spontanée. Vous risquez de vous trop contenir et de vous étouffer. En conclusion, je dirai que votre écriture révèle également votre immense besoin d'activité physique. Qu'il s'agisse simplement de la marche, de sports, ou de culture physique, peu importe. Le besoin paraît en votre écriture.

Mark ELLERY



No 9093

Pour les petites filles à la campagne. Le patron No 9093 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8 et 10 ans.

La grandeur 6, chemise, requiert 1 verge et 1 huitième d'un tissu de 35 pouces de largeur; culottes: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de 30 sous au Service des Patrons "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

LA MODE

Des pieds à l'aise dans des souliers plats

L'été, c'est le temps de prendre les choses à son aise, chose facile avec une garde-robe de sandales et de souliers à talons bas qui mettent vos pieds à l'aise tout en vous donnant la sensation d'être bien mis.

La sandale de cuir est vieille de 2.000 ans, mais ce style de chaussure est encore l'un des meilleurs pour faire valoir votre pied. En plus, les cuirs modernes, doux et souples, enjolivent votre pied.

Les sandales existent aujourd'hui en cuir naturel, tout comme aux premiers temps; en cuir d'un riche coloris tel qu'inventé par les Égyptiens (nous avons toutefois ajouté plusieurs centaines de teintes) et en cuir blanc, la toute dernière mode.

Certaines sandales sont ornées de grosses marguerites en cuir, d'autres sont garnies de pierres. Une sandale romaine, à semelles et courroies jaunes, est munie d'insères bleus marine, verts, jaunes et blancs garnis de cuivre au centre du pied.

Vos pieds paraîtront jolis grâce aux souliers plats en cuir doux et léger. Certains de ces souliers plats, souvent les plus jolis sur la place, sont décorés d'un poisson au gal coloris en applique. D'autres, le plus souvent roses, jaunes ou bleus ont des dessus dentelés et réunis par des cordons.

D'autres sandales, et parmi les plus attrayantes, sont doublées de cuir d'une teinte aussi brillante que celle du cuir de la sandale.

Les mocassins se portent avec le pantalon, de coton ou de flanelle. Le mocassin de cuir blanc est nouveau cette année. Il s'en trouve d'autres en cuir blond ou beige, avec le bout du pied en cuir blanc. Certains mocassins sont munis d'un revers en cuir.

Mais les souliers plats sont aussi de toilette et peuvent être portés avec les robes fourrées, le jour, et avec les jupes amples et les crinolines pour danser sous les étoiles.

Les uns sont élastiques, coupés bas et carrés ou munis d'un long languet et garnis de noeuds en gros grain ou de boucles genre colonial pour faire ressortir la pointe effilée. Les autres, avec des boucles plus petites, sont munis d'une courte languette, genre feuille de tulipe et de courroies au cou-de-pied.

Les sandales délicates pour la danse sont le plus souvent en cuir tout blanc, en cuir or, ou en cuir blanc avec des teintes pastel ou vives soit pour s'accorder, soit pour faire contraste avec la robe du soir. Les sandales blanches sont parfois ornées d'une petite fleur en cuir rose pour donner une note romantique.

Mais peu importe l'occasion, si vous choisissez le soulier plat approprié il ne vous laissera pas en panne.

Cà et Là

MEDICINE DE CHEVAL

Un fermier ne savait comment faire absorber à son cheval un médicament fort amer. Le vétérinaire lui conseilla de le placer dans un tuyau (genre tuyau d'arrosage), de mettre une extrémité dans la bouche du cheval et de souffler lui-même très fort à l'autre bout.

Quelques instants plus tard, le fermier arrivait affolé dans le bureau du vétérinaire.

— Qu'y a-t-il? demanda l'homme de science.

— Ah! Je suis bien malade, s'écria le fermier, mais c'est lui, l'animal, qui a soufflé le premier?

NE PAS FAIRE A AUTRUI...

Un bonhomme qui aimait les "bonnes farces" trouva spirituel d'envoyer à un de ses amis un télégramme (à payer par le destinataire) ainsi conçu: "Je me porte très bien et pense que tu seras heureux de l'apprendre". Deux jours plus tard, il recevait (en port échu) un pesant colis. L'avant ouvert, il y trouva une grosse pierre, avec ces mots: "Ton télégramme m'a délivré d'un grand poids. le voici."

ENCORE UN "MOT" M. EINSTEIN!

Quand l'illustre Einstein arriva aux Etats-Unis, l'accueil que lui

Vieilles coutumes et superstitions

La coutume de répandre du riz sur la tête des nouveaux mariés est apparemment très ancienne. Les historiens nous apprennent qu'aux temps antiques, le riz et le blé signifiaient la prospérité, la richesse. C'est pour cette raison que les peuples d'alors, croient attirer les biens temporels sur les époux en leur jetant du riz.

Par ailleurs, le vieux soulier est jeté pour attirer les faveurs des bons génies sur les nouveaux mariés. Toutefois, cette dernière pratique qui remonte à l'époque où la femme était presque vendue à son mari, relevait du père de la mariée qui jetait alors un vieux soulier au jeune couple pour signifier l'échange de la propriété, passant du père au mari.

Si on en croit une vieille tradition, lorsque le soulier tombe dans la voiture, les mariés sont appelés à goûter un bonheur sans nuage pendant toute la durée de leur vie conjugale.

Votre manteau de pluie peut être gai!

L'achat de votre manteau imperméable est parfois assez embarrassant, vu la grande variété des formes, des tissus et des couleurs.

Comme nous sommes dans la belle saison, laissez-vous tenter par la fantaisie, mais aussi, par l'usage que vous voulez en faire ou plutôt par vos activités.

Si vous êtes sportive, par exemple, choisissez parmi le piqué de coton façonné, le velours côtelé, le daim ou le jersey sué. Il y a encore le rhovyni uni ou imprimé, qui concurrencie la popeline avec succès, et qui s'allie d'ailleurs souvent avec elle.

Par ailleurs, la mondaine portera ses préférences à un joli manteau d'après-midi, en piqué de coton, en toile de laine imperméabilisée ou en soie sauvage.

De forme droite, parfois fendu sur les côtés, également double face, il accompagnera et protégera parfaitement une robe légère.

Rien ne vous empêchera, non plus, de porter en même temps, et ce, en tant qu'accessoire, un joli parapluie de soie blanche, gris clair, ou d'une teinte rappelant celle de la robe ou du manteau.

Dans le cas de celles qui travaillent le jour et sortent surtout le soir, l'imperméable sera un manteau un peu évasé, coupe qui permettra de recouvrir éventuellement une jupe épanouie. Il sera peut-être un peu large, mais pèsera peu, car il sera réalisé en nylon ou en soie légère.

Mais si vous aimez la fantaisie pour elle-même, vous voudrez revêtir cette cape en très légère soie huilée, ou bien, encore, un manteau de cuir noir doublé d'une doublure de piqué blanc amovible.

Et vous aimerez sûrement les "en-cas", ou parapluies-ombrelles en broderie anglaise ou en soie doublée de satin. Ce sont là des armes charmantes et féminines pour séduire les nuages!

Saumon et salade pour vos menus d'été

Saumon et salade

L'été est le temps des salades, mais c'est à la fin de juillet et au début d'août surtout que tant de délicieux légumes du jardin atteignent leur maximum de saveur et d'attractivité. C'est donc le moment de célébrer la Semaine de la Salade qui cette année se déroulera du 25 juillet au 3 août. Les salades sont croquantes et rafraîchissantes. Associées à un aliment protéique comme le poisson, elles forment un copieux repas pour les soirs chauds. Pourquoi ne servir avec vos salades de délicieuses darnes de saumon pochées, relevées d'une touche délicate d'épices? Vous pouvez les faire encore frais; vous les refroidissez au réfrigérateur et vous groupez les ingrédients nécessaires à la confection d'une salade croquante. Garnissez les darnes rosées, de betteraves mari-



Offerte en adoption par son propre père. — William Arnett, entrepreneur en chômage, du Yukon, qui prétend son foyer brisé, a offert en adoption, sa petite fille de 8 ans, Christine, à M. et Mme Lawrence Moore dont la petite Caroline, qui était âgée de huit ans également, a été assassinée l'année dernière. Le meurtrier, Gerald Eaton, âgé de 52 ans, devait être pendu ce matin, à Vancouver pour son meurtre. Arnett a entendu dire que le couple Moore voulait adopter une enfant alors il a pensé que les parents éprouvés "pourraient donner à sa petite Christine l'amour et les soins dont elle a besoin." (Photo CP)

ON A LA FOI QU'ON PEUT Si vous dites à un homme qu'il y a, dans l'univers, 270.678.934.341 d'étoiles, il vous croira immédiatement. Mais s'il aperçoit un écriteau "peinture fraîche", il y a de chances pour qu'il tienne absolument à vérifier le fait par lui-même.

J'AI PERDU 50 LIVRES EN 6 MOIS ET JE MANGE TROIS BONS REPAS CHAQUE JOUR

"Il n'y avait pour moi ni mode, ni saison, ni élégance, ni jeunesse. Je perdais ma gaieté et mon caractère s'aggravait. Je refusais de me baigner, de faire du sport, de danser avec mon mari. La faim et la soif étaient mes compagnes familières". MARIE-CLAIRE de juin vous raconte comment une femme a pu, grâce au régime des basses calories, perdre sans souffrir 50 livres en six mois.

Dans le même numéro: "Mode vacances"; "Un enfant de dix ans gagne \$256.000"; "Le violon", nouvelle; "Le cadet et l'orphelin", nouvelle inédite; recettes d'un grand cuisinier, etc. Tous ces articles dans MARIE-CLAIRE de juin en vente chez votre marchand de revues cette semaine.

POURQUOI les maladies nerveuses

D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

LISEZ les ouvrages suivants

- 1-La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages \$2.50
- 2-La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages \$2.50
- 3-La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages \$2.50
- 4-Névrose, Conscience, Religion, 278 pages \$2.50
- 5-Névrose et Obsessions, 289 pages \$2.50
- 6-Fautes à éviter en Education, 175 pages \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Engr.

3426 Ave Marcell, N.D.G. Montréal

HU. 8-4312



Rapidité et confort. — L'avantage certain du wagon-café, outre naturellement le prix modique des repas qu'on y sert, est la rapidité avec laquelle le convive peut choisir ses mets, sans dérangement au confort, car après avoir payé sa note il n'a qu'à apporter son cabaret à l'une des 6 tables à sa disposition.

(Photo Canadien National)

Télévision

Le 17 juillet

CBFT MONTREAL — Canal 3
CROFT OTTAWA — Canal 8

4.00—Musique
5.30—Opération mystère
Hervé Broussau, Louise Marleau, Marcel C. B. B., Bertrand Gagnon, Paul Gauthier, Georges Carrière et Gérard Poirier.
6.00—Musique
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinefeuilleton
"La Grande Renonciation".
7.45—Ici et là
8.00—Pays et Merveilles
Avec André Laurendeau.
8.30—A moitié sages
Téléroman de Françoise Loranger.
Huguette Olin, Dyne Mousso, So-jane Harbeau, Marthe Mercure.

9.00—Lutte
10.00—Point d'interrogation
Animateur: Doris Lussier.
10.30—Le Théâtre chez soi
"Au service de l'empereur".
CROFT—Hédo-Sports
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Téléphor
"Gibier de potence".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CROFT OTTAWA — Canal 8

4.25—Today on CBMT
5.00—Swing Your Partner
5.30—Rin Tin Tin
6.00—CBMT—Damon
Runyon Stories
6.30—So This is Hollywood
6.30—CBMT—Movie Museum
CBOT—This Week in Sport
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Disneyland
7.30—Moonlight Bay
8.00—Kraft TV Theatre
10.00—Here and There
10.30—Pacific Thirties
11.00—CBC News
11.15—CBMT—Bob Cummings

CBOT—Theatre Royal

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

1.55—CHLT-TV Today
2.00—Théâtre au Matinée
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—L'Heure du Thé
4.45—Théâtre des petits
5.00—Gene Autry Show
6.00—Borcher Rhythmaires
6.30—Téléfeuilleton
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Kit Carson
7.30—Disco Vision
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Théâtre en Pantouffles
Cagliostro

Pour autres émissions consulter
l'horloge de CBFT et CBMT
Montréal.

La gazette artistique

ALOUETTE: Around the World in 80 Days (U.A.) (15e semaine).
Matinées: mercredi, samedi et dimanche: 2.30 p.m. — Soirées: 8.30 p.m.

ORPHEUM: Virginian: 10.00 - 12.40
3.45 - 6.55 - 10.00.
Shepherd of the Hills: 11.00 - 12.05 - 5.10 - 8.20.

LOEW'S: Island in the Sun (Fox)
10.00 - 12.15 - 2.35 - 4.55 - 7.15 - 9.35.

PALACE: Something of Value: 10.00 - 12.15 - 2.35 - 4.55 - 7.15 - 9.35.

CAPITOL: The D.I.: 10.20 - 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35.

PRINCESS: Ride Back: 10.25 - 1.20 - 4.10 - 7.00 - 9.55.

Ball out at 4.00: 11.45 - 2.40 - 5.30 - 8.20.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Fondation d'un Foyer d'art à Ste-Agathe

Ste-Agathe sera du 24 juillet au 17 août, le siège de diverses activités artistiques et sociales. En effet, l'on annonce la création du Foyer d'Art de Ste-Agathe du 24 juillet au 14 août et du Festival de la Danse du 27 juillet au 17 août.

Les manifestations auront lieu dans la salle de l'Hotel de Ville spécialement aménagée. Elles seront dirigées par Natan Karcmar et placées sous le Patronage de son Honneur le maire de Ste-Agathe, Me J.B. Lafrenière. Un comité d'organisation comprenant diverses personnalités de cette ville et de Montréal apportera son concours à la réalisation.

Voici le programme du Foyer d'Art:

Mercredi 24 juillet après-midi, inauguration de l'exposition de peinture, le soir danse d'ouverture avec élévation de la Reine du Foyer d'Art.

Les 25, 29 juillet et 5 et 12 août, films d'Art avec entrée libre au public.

L'exposition de peinture sera ouverte au public, tous les après-midi jusqu'au 14 août, le conseiller artistique est M. Rodolphe de Repentigny.

A l'occasion de cette exposition sera créé le Prix de peinture des Laurentides au montant de 200 dollars et qui sera attribué à l'une des oeuvres exposées.

Chaque visiteur sera invité durant les trois semaines à désigner l'oeuvre de son choix et ainsi le public aura droit à une voix lors du vote par le Jury spécialement invité.

Le 14 août aura lieu un Yacht-Elegance avec attribution de prix, la commentatrice sera Pierrette Champoux.

Le 9, récital de Folklore par Jacques Labrecque. Le 11, soirée de la chanson canadienne française.

Le 14 août, danse de clôture et attribution du Prix de peinture des Laurentides.

A partir du 25 juillet auront lieu divers cours: le Ballet par Eva von Genscy, la pantomime par Jaque Kasma, la sculpture par Sarah Jackson et la peinture par Léon Bellefleur et la photographie par John Max.

Le Festival de la Danse présentera chaque samedi soir du 27 juillet au 17 août un programme différent.

Le 27 juillet, les Etoiles des Grands Ballets Canadiens comprenant Eva von Genscy, Eric Hyrst, Edith Landori, Brydon Paige et Roger Rochon avec l'artiste invitée Milenka Niedelova, au piano Maude Paradis.

Entre autres, deux chorégraphes nouvelles seront créées, l'une de Ludmilla Chiriaeff, l'autre d'Eric Hyrst.

Le 3 août, les Artistes présenteront un Tour du monde avec chants et danses folkloriques.

Affluence record au Festival de Berlin

(Un article de Claude Duquesnois — Tous droits réservés au DEVOIR et au MONDE)

BERLIN — Arsène Lupin ou l'autre soir le septième Festival cinématographique international de Berlin, avec ce brio qui caractérise le héros de Maurice Leblanc, ressuscité par Jacques Becker dans les deux salles, le Zoo-Palast et le Film-Bühne Wien, où pendant douze jours vont se succéder les projections.

Le public, moins blasé, semble-t-il, que celui de Cannes ou de Venise, a beaucoup ri et longuement applaudi. Cette meilleure réceptivité vient, croyons-nous, du fait qu'au contraire des festivals méditerranéens, qui se déroulent en vase clos, celui-ci, ayant lieu en plein centre de la ville — dans ou près de la Kurfürstendamm, qui est quelque chose comme nos Champs-Élysées — est moins fermé au grand public.

O. E. Hasse, qui fut un extraordinaire amiral Canaris et qui in-

ques, avec Florence Brown, Edith Landori, Shirley Singer, Shirley Smith, Eric Hyrst, Albert Overland et Roger Rochon. Le 10, spectacle de pantomime par Jaque Kasma et Hubert Fielden, enfin le 17, danse espagnole par Carmen Cortez et sa compagnie.

carne ici le Kaiser, est la super-vedette de ce festival. Nous allons le revoir en effet demain soir dans un autre film français: Sait-on jamais... et jeudi prochain dans "Les premiers seront les derniers", une oeuvre allemande de Rolf Hansen où il aura pour partenaire Maximilian Schell, le frère de Maria, et la ravissante Suédoise d'Elle n'a dansé qu'un seul été, Ulla Jacobsson.

Hasse était l'autre soir dans la salle ainsi que Dieter Borsche, Heins Rühmann qui révéla l'an dernier à Cannes l'amusant "Colonel de Ropenick". Hildegard Neff, Magda Schneider qui précédait de vingt-quatre heures, sa fille Sissi, Marianne Koch, Henry Porter: une grande actrice du temps du muet dont l'apparition fut acclamée; les vedettes allemandes n'estiment pas déchoir en assistant au festival organisé dans leur pays.

Ce festival prend cette année une importance particulière du fait que, pour la première fois, il est reconnu comme festival A, c'est-à-dire sur le même plan que ceux de Venise et de Cannes.

Pour la première fois le palmarès ne sera pas le résultat d'un référendum, mais l'oeuvre de deux jurys internationaux, un pour les grands films, l'autre pour les documentaires et les courts métrages, qui auront, parmi de nombreux prix, trois ours d'or à décerner: respectivement à un film spectaculaire de long métrage, à un documentaire de long métrage et à un documentaire de court métrage. D'autre part, Berlin a été pour la première fois choisi par la critique cinématographique internationale pour y décerner son prix.

Aussi, bien que l'Europe de l'Est n'y soit pas représentée, jamais autant de pays n'ont été inscrits à un festival. Ils sont quarante, dont trois participent pour la première fois à une compétition internationale: la Malaisie, la Corée et l'Etat de Ghana, et plusieurs sont fort peu connus cinématographiquement parlant, tels le Vietnam, la Nigeria ou Hong-Kong.

Quels sont, au départ, les films qui paraissent le mieux placés dans cette course aux ours? On parle pour le moment du film français Fenêtre sur Luna-Park de Luigi Comencini, du Jardinier espagnol que la Grande-Bretagne présente cet après-midi — entre un film argentin, l'Homme signalé, et un film mexicain, Tizoc, — du film d'Ingmar Bergman, qui jouit toujours d'un préjugé favorable, des Douze hommes sévères, un film de Sidney Lumet qui marque les débuts d'Henry Fonda, producteur. Enfin, le 2 juillet en soirée, on a vu le film de Delbert Mann — le réalisateur de Marty — qu'interprète Marlon Brando: la Petite Maison de thé; entre temps nous aurons vu trente et un films en douze jours, sans compter les courts métrages. C'est dire comme de loin cette petite maison paraît déjà sympathique.

Jon Vickers acclamé partout en Europe

Par Ken METHERAL de la Presse Canadienne

LONDRES (PC) — Les cercles musicaux d'Europe acclament avec enthousiasme la voix riche du ténor canadien Jon Vickers qui commença à chanter dans le chœur d'une église baptiste à Prince-Albert, en Saskatchewan.

Mais Jon Vickers ne possède pas seulement sa voix comme atout. Il sait aussi jouer la comédie.

Jon — diminutif pour Jonathan — est un homme sérieux, sympathique, à la sourire avenant. Il parle rapidement et avec facilité.

Il est modeste et accepte sa nouvelle célébrité avec simplicité. Il est devenu chanteur presque par accident et faillit renoncer au chant cinq semaines avant de connaître le succès.

Né il y a 30 ans à Prince-Albert — ville du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker — Jon était premier chanteur dans un chœur de chant d'enfants, à partir de l'âge de six ans. Son père, George Vickers, était directeur du High School de la ville et organiste de l'église baptiste.

"Je n'avais pas l'intention de devenir un chanteur professionnel. En fait, le baseball et le hockey m'intéressaient bien davantage. Mais je voulais devenir médecin.

Cependant, il alla habiter Flin Flon au Manitoba et plus tard Port-Arthur, en Ontario. Dans ces deux villes, il travailla à l'administration d'un magasin à rayons Woolworth. Il fit partie du chœur de chant de l'église. Finalement en 1949, il envisagea sérieusement la possibilité de faire une carrière dans le chant. Il alla s'installer à Toronto où il étudia sous la direction de George Lambert.

Deux ans plus tard il avait gagné un concours radiophonique national. Mais il ne parvenait pas à se faire reconnaître comme vedette internationale. En 1953, il était marié, sans argent et s'apprêtait à renoncer à la profession de chanteur.

C'est alors que la situation changea brusquement. David L. Webster, administrateur général de l'Opéra Royal de Covent Garden l'invita à faire partie de la troupe de Londres. En même temps, il reçut une série d'offres pour chanter dans plusieurs villes américaines, dont Ann Arbor, dans le Michigan et San Francisco.

Il fit ses débuts à Covent Garden dans "Un bal Masqué" de Verdi. La critique l'accueillit chaleureusement.

Cet automne, Vickers doit se rendre à Séville en Espagne pour chanter dans "Carmen" et reviendra ensuite en Grande-Bretagne pour une autre saison au Covent Garden. Après quoi il espère passer deux ans en Allemagne.

Une guerre froide du cinéma à Berlin

L'ancienne capitale du Reich allemand a été le théâtre d'une "guerre froide" du cinéma. Vouloir éviter, semble-t-il, une trop grande affluence des habitants du secteur oriental au Festival international du film, qui s'est ouvert le 21 juin à Berlin-Ouest, les autorités communistes ont décidé en effet de faire projeter dans leurs salles, en dehors des programmes normaux, un certain nombre de films étrangers en version originale, dont plusieurs n'avaient pas encore été montrés en Allemagne occidentale.

Parmi les films qui ont été ainsi présentés figurent notamment le documentaire d'Alain Resnais sur les camps de concentration nazis Nuit et brouillard, le film français la Meilleure Part, le film soviétique Don Quichotte, divers films italiens et deux coproductions: l'une franco-espagnole et l'autre yougoslavo-norvégienne. (Le Monde)

UNE TOUTE NOUVELLE ÉMISSION DE RADIO ET DE TÉLÉVISION

LA COURONNE D'OR

CONSACRÉE
À LA DÉCOUVERTE
D'ARTISTES
CANADIENS

Plus de
\$40,000
en prix!

VOICI UNE MERVEILLEUSE OCCASION!
Inscrivez-vous dès maintenant...

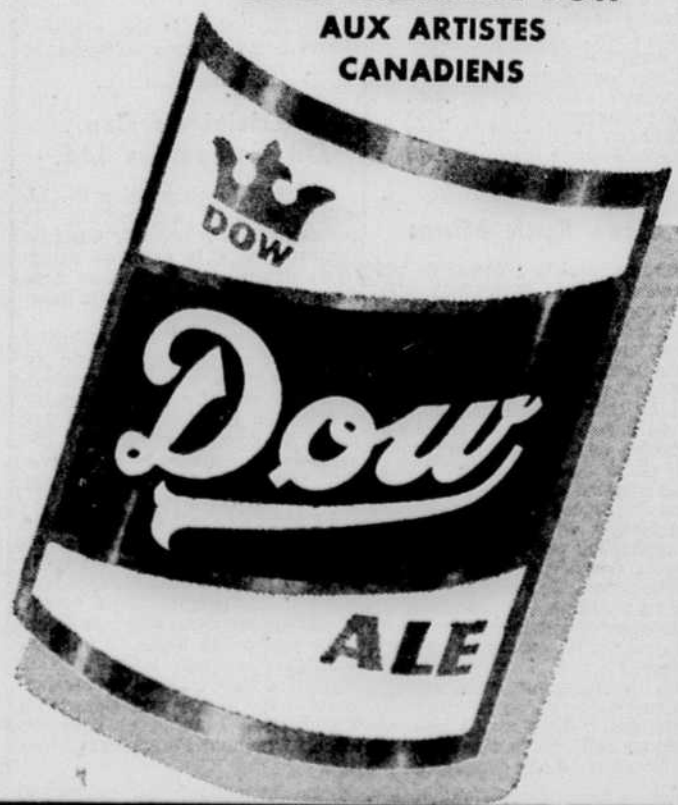
Vous êtes éligible au concours "La Couronne d'Or" si vous êtes citoyen canadien, âgé de plus de 16 ans et de moins de 40 ans, et artiste non-professionnel. Procurez-vous les règlements du concours et une formule d'inscription en écrivant à "La Couronne d'Or", C.P. 500, Station H, Montréal, ou en vous adressant directement à Radio-Canada, 1425 ouest rue Dorchester, Montréal. Vous pouvez vous inscrire dans une des catégories suivantes:

CHANTEURS — classiques INSTRUMENTISTES — classiques
CHANTEURS — populaires INSTRUMENTISTES — populaires
ACTEURS et COMÉDIENS
VARIÉTÉS (danseurs, acrobates, magiciens, etc...)

Les candidats seront invités à une audition ayant pour but de choisir les concurrents qui seront appelés à participer à l'une des émissions hebdomadaires "La Couronne d'Or" télévisées sur le réseau français de Radio-Canada.

Un premier grand prix de \$5,000 et un deuxième prix de \$1,000 seront décernés aux gagnants de chaque catégorie, plus divers prix au total de \$5,000.

UN HOMMAGE
DE LA BRASSERIE DOW
AUX ARTISTES
CANADIENS



Cotes morales des films

ST-DENIS - BLJOU: Don César de Bazan (Don Cesaro di Bazan) Adultes.
Après vous, duchesse. Adultes avec réserves.
CHAMPLAIN - CREMAZIE: E-crit dans le ciel. Adultes. (The High and the Mighty-W.B.)
Le calice d'argent (The Silver Chalice - W.B.) Adultes.
ELECTRA - VILLERAY: Cinq fusils à l'ouest (Five Guns West - A.R.C.) Adultes.
Godzilla (Gojira) Adultes.
LOEW'S: Island in the Sun (20th) Adultes avec réserves.
CAPITOL: Drill Instructor (W.B.) Adultes.
FILM EN CIRCULATION: Checkpoint (Rank) Adultes avec réserves.
SNOWDON: The Bells of St. Mary's (R.K.L.) Adultes et adolescents.
ORPHEUM: The Virginian (Para) Adultes et adolescents.

The Shepherd of the Hills (Para) Adultes.
STAND - OUTREMENT - PAPI-NEAU - SEVILLE - EM-PRESS - FRANCAIS: Dragon wells Massacre (A.A.) adultes et adolescents.
A.C.B.F.T.
Gibier de potence: Les 15-16-17-18 juillet, 11:15 heures p.m.
Traques dans la ville: Vendredi le 19 juillet, 10 heures p.m. Adultes avec réserves.
La chanson du passé: Samedi le 20 juillet, 9 heures p.m. Adultes.
Colomba: Samedi le 20 juillet, 11:15 heures p.m.

Séme SEMAINE

Cinéma de PARIS
L'extraordinaire récit du complot contre HITLER
C'est arrivé
"ET TU MURMURES!"
Un film de G.W. PARS
Afin de garder son ton d'authenticité, le dialogue de ce film est entièrement en français.
AIR CLIMATISE

Une femme-médecin de France nous visite

Une femme-médecin de France, le Dr C. Cahour, est débarquée à Québec pour une tournée de visites et de conférences au pays. Le Dr C. Cahour consacre son temps depuis de nombreuses années à des consultations populaires aux cliniques organisées par la "Croix d'Or Française" (Association des alcooliques) et elle parlera surtout dans ses conférences de ce qui se fait en France dans ce domaine.

Aujourd'hui à 2h.30 et 8h.30
POUR TOUTE LA FAMILLE
Gagnant de l'Académie

Michael Todd
Around the World in 80 days
En Todd-AO et en couleurs
Tous les soirs à 8 h. 30
Mat. à 2 h. 30, mer. soir. et dim.
Billets réservés en vente
Commandes postales remplies
AIR CLIMATISE

ALOUETTE
ST CATHARINE & BERRY — UN 1-2807

LOEW'S
ISLAND IN THE SUN
JAMES MASON-JOAN FONTANE
DOROTHY DANDRIDGE
JOAN COLLINS-MICHAEL BISHOP
HARRY BELFONTE
Cinéma de PARIS
AIR CONDITIONED

PALACE

SOMETHING OF VALUE
ROCK HUDSON
DANA WYNTER
SIDNEY POITIER
AIR CONDITIONED

CAPITOL

JACK WELLS
THE DI
AIR CONDITIONED

PRINCESS

NOW SHOWING
ANTHONY QUINN
THE RIDE BACK
AIR CONDITIONED

Festivals de Montréal

THEATRE ST-DENIS (Salle climatisée)

8h.15 p.m.
22, 26, 29 juillet
2, 5, 9, 12, 16, 19, 28 août

DON JUAN

OPERA DE MOZART (en italien)
Avec le Grand Opéra de Montréal sous la direction de RO-LAND LEDUC.
Mise en scène: JEAN MEYER.
Premier metteur en scène de la Comédie Française, assisté de IRVING GUTTMAN.
Leopold Simonneau, Yoland Gu-rard, Mija Novich, Robert Sa-voie, Claire Gagnier, Micheline Tessier, Louis Quilicot, Gaston Gagnon.
Décor et costumes: MICHEL AMBROGI.

\$1.50, \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.50

BILLET EN VENTE: Théâtre St-Denis, 1504, St-Denis
Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine
Willis & Co. Ltd., 1430 ouest, Ste-Catherine

LES FESTIVALS DE MONTREAL, 754 ouest, Sherbrooke, Montréal 2
Avenue 8-6684

8h.30 p.m.
24, 25, 30 juillet
1er, 8, 13, 15, 21, 22, 28 août

L'ILLUSION COMIQUE

Comédie de PIERRE CORNEILLE.
Mise en scène: JEAN MEYER, assisté de JEAN GASCON.
Jean Gascon, Edmond Beau-champ, Jean-Louis Roux, François Rozet, Guy Hoffmann, Jean Coutu, Diane Giguère, Gabriel Gascon, Denise St-Pierre, François Lavigne, Georges Carrière, Marcel Cabay, Gaetan Labrèche, Jacques Zouvi.
Décor et costumes: ROBERT PREVOST.

\$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.50, \$1.25

La biscuiterie David & Frère Limitée affiche une position financière améliorée

Potins financiers

La Bourse de Londres a paru encore irrégulière hier, tandis que la tendance paraissait plutôt instable sur celle de Paris. La Bourse de N.Y. était hier moins animée qu'antérieurement et les Bourses de Montréal et de Toronto se comportèrent irrégulièrement. La Bourse de Montréal, en particulier, a été marquée par une baisse de 1,375,000 dans le trésor de la compagnie.

L'inflation bat son plein, d'où l'empressement de maints spéculateurs à Wall Street à accumuler les actions ordinaires susceptibles de constituer une excellente sauvegarde contre le fléau. Ce qui est d'ailleurs, c'est que la spirale des prix est, aussi, évidente dans notre pays et que notre monde des épargnants demeure peu empressé à se protéger, en recourant à l'acquisition de bonnes actions ordinaires, comme la meilleure protection possible contre l'érosion constante de la valeur de notre dollar.

S'il est vrai que l'on ne peut pas acheter à la Bourse de Montréal ce qu'on ne peut pas acheter à la Bourse de New York, il n'en est pas moins vrai que, par rapport à la devise américaine, notre dollar ne cesse de monter au point que la prime excède hier 5 pour cent; ce qui constituerait un fait sans précédent dans notre histoire monétaire.

General Steel Wares se vendra, aujourd'hui, ex-dividende 10 cts par action.

Northern Explorations Ltd vient d'être incorporée avec un capital de 5,000,000 d'actions.

Le Crédit Interprovincial Limité offre, présentement, en souscription au public une nouvelle émission de 605,000 d'obligations, 5 1/2 %, de la ville de Montréal. Ces valeurs échouent en séries de 30,000 de 1958 à 1972 et en séries de 31,000 de 1973 à 1977.

Il y aurait sous peu certaines permutations dans 3 maisons de finance de notre ville.

Comme il n'y aura pas de grave telle que prévue à la Building Products, ses actions devraient refléter ce développement.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

MacKinnon Structural Steel Company Limited est négociable aujourd'hui sur la Bourse de Montréal.

77,500 actions, sans valeur nominale, de MacKinnon Structural Steel Company Limited seront négociables sur la Bourse de Montréal aujourd'hui. Leur symbole sur le téléscripteur sera "M.K. Nouveau". Les anciennes actions ordinaires ont été rayées de la liste à la fermeture des affaires hier.

En vertu de Lettres Patentes Supplémentaires en date du 28 juin 1957, les 25,000 actions ordinaires autorisées, sans valeur nominale, furent fractionnées en 125,000 actions de la même catégorie, sans valeur au pair. La subdivision s'est faite sur la base de 5 nouvelles actions pour 1 ancienne et il y a donc maintenant 77,500 actions ordinaires en circulation contre 15,500 antérieurement, soit avant la subdivision des actions.

Bateman rend public son 2e rapport annuel et annonce la tenue d'une assemblée pour le 14 août

Bateman Bay Mining Co., dont les actions sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, tiendra son assemblée annuelle mercredi 14 août, à 10 h 30 a.m., à l'Hôtel Windsor de Montréal. Il ressort du 21ème rapport annuel de cette compagnie, rendu public aujourd'hui, que, depuis avril 1956, l'entreprise a poursuivi une vaste campagne de sondage au diamant — plus de 180,000 pieds exécutés jusqu'au 1er juin 1957 et il y aurait encore une perforatrice au travail sur la péninsule Gouin, au dire de M. Bryan W. Newkirk, président. Ce dernier fait remarquer que 647,700 tonnes de minerai renfermant 2,022 % de cuivre, 0,07 once d'or, et 0,38 once d'argent par tonne sur une largeur de moyenne de 9,7 pieds, ont été repérées jusqu'à 1er juin sur les zones A et C et depuis lors, le tonnage repéré serait de 1,000 tonnes par pied vertical sur la zone A. Un contrat a été adjugé en juin 1957 pour forer un puits jusqu'à 530 pieds de profondeur, avec galeries aux niveaux de 250, 375 et 500 pieds.

Canadian Bechtel Limited intéressé au projet de construction d'un pipeline de \$330,000,000

Le président de Canadian Bechtel Limited M. S.M. Blair annonce qu'il est question d'un projet de construction d'un pipeline de 1300 milles destiné au transport du gaz naturel de l'Alberta en Californie. C'est un projet de \$330,000,000 qui devrait être terminé en 1960. Déjà des commandes pour 550,000 tonnes de tuyaux ont été données. La capacité initiale de ce gazoduc serait de 400,000,000 pieds cubes par jour. La direction aurait placé d'importantes commandes de gaz naturel avec des producteurs de gaz naturel en Alberta et des pourparlers sont en cours pour des contrats additionnels. On disposerait assurément de réserves suffisantes pour les développements marqués de cette nouvelle industrie. Canadian Western Natural Gas Co. de Calgary et Northwestern Utilities d'Edmonton ainsi que Pacific Gas & Electric Company de San Francisco seraient intéressées dans ce projet, qui exigera une importante finance; ce que nous ferons ressortir dans les temps.

BELANGER INC., offre \$300,000 d'obligations séries 5 1/4 %, de l'Hôpital Saint-Michel

La maison de valeurs de placement Belanger Inc., membres de The Investment Dealers' Association of Canada, ainsi que la Banque Provinciale se sont vu adjuger une nouvelle émission de \$300,000 d'obligations, séries 5 1/4 %, première hypothèque, classe "A" de l'Hôpital Saint-Michel, de Ville Saint-Michel. Ces valeurs seront datées du 1er mai 1957 et leur échéance sera en série d'ici 1972 inclusivement. Elles seront émises en coupures de \$500 et de \$1,000 et elles seront rachetables avant l'échéance, à 103, si l'achat a lieu avant 1958 le prix diminuant, par la suite, jusqu'en 1970. C'est la Société d'Administration et de Fiducie qui agit comme fiduciaire dans cette finance. Comme les nouvelles valeurs émises sont reconnues comme "placement légal" pour les fonds des compagnies d'assurance enregistrées au pays et comme ces mêmes obligations sont garanties par une première hypothèque sur tous les biens meubles, présents et futurs, de cet hôpital représentant un actif global de \$689,332.35 selon le bilan pro forma publié à l'occasion de ce financement, elles devraient donc être absorbées d'autant plus rapidement qu'elles comportent un taux d'intérêt conforme à la tendance actuelle du loyer de l'argent — offertes à 100, elles rapportent donc exactement du 5 1/4 % — En plus des octrois déjà consentis par les autorités provinciales et fédérales, il faut s'attendre à ce que ces mêmes autorités se montrent encore plus généreuses dans l'avenir d'autant plus que le projet de construction de l'hôpital précité pourvoit à ce que ce dernier soit doté de 700 lits, et que sa valeur serait estimée, alors, à plus de \$5,000,000. Comme la direction est autorisée à emprunter en tout \$2,500,000, c'est dire qu'il faut s'attendre à d'autres finances. Comme toujours, concernant les premiers souscripteurs à la présente émission seront dans une position privilégiée.

Avant de clore notre chronique, nous tenons à dire que, lors de l'adjudication la semaine dernière de la récente émission de \$25,000,000 de la Cité de Montréal, l'on a publié, par erreur, de dire que la firme BELANGER INC., membre de l'IDAC, faisait partie du syndicat financier canado-américain qui a offert ces valeurs en souscription au public.

Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

Allures erratiques de la place locale

Variations minimes

MONTREAL (PC) — La tardive fermeture des valeurs industrielles a contribué au raffermissement du marché de la Bourse de Montréal hier malgré les pertes signalées au début de la séance.

Dans le secteur des entreprises d'utilité publique, International Utilities a monté de 1/8; Québec Power et Southern Canada Power ont monté chacun d'un point; Calgary Power a monté de 1/2. Dans le secteur des aciéries, Dominion Steel a baissé d'un point, Algoma a perdu 3/4. Dans le secteur des raffineries de pétrole, International Petroleum a monté de 3/4; B. A. a monté de 1/4.

Dans le secteur des métaux non ferreux, International Nickel a baissé de 1/4; Consolidated Smelters a baissé de 1/2; Aluminum a baissé de 1/2. Dans le secteur des papeteries, Great Lakes et Abitibi ont baissé de 3/4 chacun; Howard Smith a baissé de 7/8; International Paper a monté de 3/4; Power River a gagné 1/2. Dans le secteur des pipelines, Trans-Mountain a perdu 1/4.

Les tendances étaient à la hausse dans le compartiment des valeurs minières et pétrolières de l'Ouest. Le virement a atteint 465,600. Dans le compartiment des industrielles, 132,100 actions ont changé de mains. Des 252 émissions transigées, 65 étaient à la hausse, 87 à la baisse et 100 stationnaires. On signale 8 nouveaux sommets et 15 nouveaux bas pour l'année.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0,13 à 52,60; les services publics ont monté de 0,8 à 153,7; les industriels ont baissé de 1,3 à 292,8; les titres non classés ont baissé de 0,7 à 246,4; les papeteries ont baissé de 36 à 1240,80; les mines d'or ont baissé de 0,04 à 86,90.

Cheskir Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que Federal Trading & Agency Limited n'exercera pas son option sur 125,000 actions, à 20 cts l'action. En conséquence, l'accord de souscription d'option, en date du 22 janvier 1957, a pris fin. Il y a donc 5,718,856 actions présentement entre les mains du public, ainsi que 1,781,144 actions dans le trésor de la compagnie.

Brunhurst Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que Federal Trading & Agency Company Limited n'exercera pas son option sur 125,000 actions, à 20 cts l'action. En conséquence, l'accord de souscription d'option, en date du 22 janvier 1957, a pris fin. Il y a donc 5,718,856 actions présentement entre les mains du public, ainsi que 1,781,144 actions dans le trésor de la compagnie.

L'agent de transfert pour la Crown Zellerbach Corporation a avisé la Bourse Canadienne que, le 1er juillet 1957, 10 actions ordinaires additionnelles furent émises à la suite de l'exercice d'options qui furent consenties à certains employés de la compagnie, en vertu du plan d'option en cours. Il y a donc 13,803,645 actions ordinaires actuellement sur le marché.

Bourse de Toronto

Fluctuations généralement fractionnaires sur ce marché

TORONTO (PC) — La grande fermeture des pétroles de l'Ouest a retenu l'attention hier à la Bourse de Toronto dont le marché était plutôt irrégulier.

L'indice des pétroles a monté de 2,19, soit 12 points dixièmes de moins que le record établi le 6 juin dernier. Par contre, l'indice des industrielles a perdu plus d'un point; et celui des métaux non ferreux a baissé d'un quart de point. L'indice des mines d'or a accusé une baisse d'un demi point.

Au total, 3,315,000 actions ont changé de mains.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les industrielles ont baissé de 1,10 à 483,92; les mines d'or ont baissé de 44 à 79,99; les métaux communs ont baissé de 26 à 194,37; les pétroles de l'Ouest ont monté de 2,19 à 192,87.

Bourse de New-York

La liste résistait hier aux envahissements du sommet de l'année

NEW YORK (PA) — Pour la deuxième journée consécutive, les valeurs ont fléchi hier à la Bourse de New York à la suite d'une hausse qui semblait destinée à relever les cours, même au-delà des plateaux qu'ils avaient touchés récemment.

A la suite d'un premier élan, qui s'est bientôt brisé, l'irrégularité a prévalu dans la plupart des secteurs. Certains titres seulement ont conservé leur fermeté.

En fin de journée, les prix étaient à la baisse.

La moyenne de la Presse Associée, calculée sur une base de 60 titres, a baissé de 1,60; l'indice des industrielles a baissé de 1,60; celui des valeurs ferroviaires a monté de 10 cents; celui des entreprises d'utilité publique a baissé de 10 cents.

Au total, 2,510,000 actions ont changé de mains. Des 16 principales émissions transigées, 7 étaient à la hausse, 9 à la baisse et 1 stationnaire.

Les prix étaient mixtes à la Bourse Américaine où le virement a atteint 1,000,000.

Sur les deux marchés, les valeurs canadiennes tendaient à baisser.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a accusé hier une hausse de 3-32 de cent, s'établissant à 4-29-32 pour cent par rapport à la devise canadienne. La livre sterling, qui a baissé de 1-4 de cent, s'établissait à \$2,65 1-8.

Cours des grains

WINNIPEG (PC) — Les prix ont été irréguliers hier sur le marché de la Bourse des Grains de Winnipeg.

Aucune vente de céréales secondaires n'a été signalée.

Les cours du lin ont légèrement baissé.

Titres au Comptoir

Cours fournis par A. M. Kidder & Co., 274, St-Jacques ouest.

Offre	Demande
Alz. Cent. & Hud Bay Rly	34 1/2
Ang. Can. Tel. "A"	31 1/2
Banque d'Économie de Qué.	32 1/2
Banque Provinciale du Can.	21 1/2
Brigatierie St-Laurent	45
C. Javelin	25 1/2
Citadel Brick Co.	25 1/2
Do 45 P.	2
City Gas & Electric Com.	130
Credit Foncier	45
Dupuis Frères Ptd.	17 1/2
Gair, Co. of Am. Inc.	400
Do 290e Paid	100
Hudson Bay Co.	36 3/4
La Laurentienne	40
La Prévoyante	45
La Sauvegarde	45
Les Prévoyants	18 1/2
La Solidarité	39
Manufacturers Life	228
Prudential Trust	228
Québec Apartments Co.	14
Soc. d'Administ. & Fiducie	75
St. Life Ass. Co.	227
Truog Gen. du Canada	108

Bénéfices nets, moindres

La Biscuiterie David & Frère Limitée n'a pas échappé à la tendance générale d'augmentation du coût des matières premières et des frais d'opération et de distribution, déclare le président et directeur général, M. Roland Philp, dans le rapport annuel adressé aux actionnaires, mais la direction s'applique à corriger cette situation. Dans ces conditions, les bénéfices nets de l'exercice arrêté le 31 mars dernier, ont accusé une diminution; ils se sont chiffrés à \$427,237 au regard de \$630,546, dont un profit net de \$161,798 réalisé à la vente de placements, dans l'exercice précédent.

La Compagnie a versé les mêmes dividendes, soit \$61,883 sur les actions "A" et \$161,000 sur les actions "B", après quoi le surplus est passé de \$2,334,842 à \$2,538,186.

Par suite surtout d'une réduction dans les stocks en main, l'actif disponible a diminué de \$1,152,000 à \$1,065,000; par contre, le passif exigible est passé de \$580,000 à \$464,200, de sorte que le fonds de roulement a haussé à \$601,400 de \$572,200 qu'il était le 31 mars 1956.

Les immobilisations accusent une augmentation de quelque \$565,000 au montant de \$5,507,000 et la réserve pour dépréciation s'est accrue de \$1,257,000 à \$1,416,000. La dette obligataire a augmenté de \$700,000 au chiffre de \$1,950,000. Les placements, comptabilisés à \$59,520, ont une valeur négociable de \$47,310.

1957	1956
Profit sur opérations	780,871
Profit sur placements	927,470
Bénéfices nets	427,237
Surplus	2,538,186
Actif disponible	1,065,000
Passif exigible	464,200
Immobilisations	5,507,233
Dépréciation	1,416,124

Blé, à la hausse

CHICAGO (PC) — Les contrats à terme de blé et de fèves soyas ont réalisé des gains hier sur le marché de la Bourse des Grains de Chicago, mais les livraisons de nouvelles récoltes ont été faibles.

Les cours du maïs ont quelque peu baissé; les cours de l'avoine ont baissé par suite d'un bulletin défavorable sur les récoltes.

Notre dollar monte toujours

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a accusé une hausse de 7-64 de cent, faisant prime de 5-16 pour cent sur la devise américaine. La semaine dernière, à pareille heure, la prime s'établissait à 5 pour cent. La livre sterling, inchangée depuis 24 heures, vaut \$2,78 13-16.

Eastern L. & P. Co.

En 1956, Eastern Light & Power Co. a fait un revenu net de \$170,128, comparé à \$177,443 en 1955. Dans les deux cas, le revenu net se traduit par \$2,50 l'action ordinaire, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées.

Le revenu brut d'exploitation s'est accru de 8,4 % au chiffre de \$1,860,597, tandis que les frais d'exploitation et d'entretien ont grimpé de 10,8 % à \$1,330,997.

Les fonds de roulement a diminué de \$91,496 à \$84,807. Le montant net des immobilisations a augmenté de \$184,387.

Marché aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins sont demeurés aujourd'hui sur les deux marchés à bestiaux de Montréal à peu près au même niveau que lundi.

Arrivages: 350 bovins, 185 veaux, 129 porcs et 50 agneaux et moutons. Offres, lundi: 1603 bovins, 1325 veaux, 684 porcs et 319 agneaux et moutons. Les arrivages de bovins incluaient 103 sujets de l'Ouest et 220 vaches et génisses de la région.

Les génisses moyennes ont rapporté \$14-16, les communes \$9-13-50; les bonnes vaches \$13-14-25, les moyennes \$12-12-75; les communes \$10-10-15, les très communes \$7-10-25.

Les veaux sont demeurés à peu près stables. Les sujets de choix et de bonne qualité ont obtenu \$18-20, quelques-uns \$21; les communes \$21, les communes et les moyens \$14-17-50; quelques bons veaux abreuvés à la chaudière \$13.

Environ 520 porcs et truies ont été offerts, lundi, sur le marché de l'Ouest. Les sujets de catégorie A ont rapporté \$36-75, les truies \$25. Des 44 porcs et truies offerts, aujourd'hui, les sujets A ont donné \$37, les truies \$25.

Quelques 250 porcs et truies ont été mis en vente, lundi, sur le marché de l'Est. Les porcs de catégorie A ont rapporté \$35-50 à \$35-50 plus \$1-50; les truies à \$23-25 plus \$1-50.

Les agneaux de qualité commune à moyenne ont rapporté \$20-23; les bons moutons \$8.

Cours des changes

New-York dollar,	93 3/16
Angleterre livre,	2,65 3/8
France franc,	0,02725
Belgique franc,	0,190
Suisse franc,	2,222
Hollande florin,	2,491
Norvège couronne,	1,137
Danemark couronne,	1,182
Suède couronne,	1,184
Allemagne reichsmark,	2,270
Tchécoslovaquie cour.	1,122

Steep Rock Mines

Toronto, — Les travaux de préparation relatifs à la construction d'un concentrateur par Steep Rock Iron Mines Ltd. avancent rapidement, communique la compagnie. Cette nouvelle usine, d'une capacité de traitement de 750,000 tonnes de minerai pendant la période de livraison et dont le coût atteindra environ \$2,000,000, entrerait en production pendant 1958.

La matière première qui alimentera ce concentrateur proviendra des déchets de minerai que laisse la production régulière de la compagnie. Ces déchets contiendraient suffisamment de fer pour permettre un traitement économique. La compagnie serait même en mesure d'en retirer un concentré de haute teneur.

En communiquant cette nouvelle, les représentants de la compagnie n'ont pas indiqué quelle influence cette nouvelle production aurait sur les bénéfices de la compagnie.



D. V. GONDER

M. S. F. Dingle, vice-président et directeur de l'exploitation de la Canadian National, annonce la nomination de M. Douglas V. Gonder au poste de vice-président et gérant général de la région de l'Atlantique. Né en Chine de parents missionnaires, M. Gonder a débuté au Canadian National en 1925. Il succède à M. Reginald Hayes, qui prendra sa retraite à la fin du mois. M. Gonder occupait, au moment de sa nomination, le poste d'adjoint du vice-président et directeur de l'exploitation de la compagnie à Montréal.

(Photo Canadian National)

Président de la Caldwell Linen Mills

M. E. F. King est nommé à ce poste.

Troisrois, Ont., M. E. F. King, de Montréal, a été élu président et directeur de Caldwell Linen Mills Ltd., l'une des plus grandes manufactures de serviettes, toiles et tissus-éponge au Canada, au cours d'une réunion spéciale du conseil d'administration tenue ici mardi. Il remplace M. H.H. Caldwell, d'Iroquois, fils du fondateur de l'entreprise, qui a pris récemment sa retraite comme président de la compagnie mais demeure président du conseil d'administration.

M. King est directeur et vice-président en charge des ventes de la Dominion Textile Co. Ltd. de Montréal. Caldwell Linen Mills, une filiale de la Dominion Textile, fut fondée en 1911 et a 34 ans par Robert C. Caldwell, un industriel du textile irlandais. A sa mort, en 1934, son fils devint président de la compagnie, et on lui doit, pour une large part, l'importance qu'a prise sa compagnie dans l'industrie. Celle-ci termine actuellement la construction d'une usine moderne dans le nouveau village d'Iroquois, entreprise rendue nécessaire par la canalisation du St-Laurent.

Canada Steamship Lines tiendra une assemblée

Les actionnaires de Canada Steamship Lines, Ltd. sont convoqués à une assemblée spéciale le 6 août prochain aux fins d'autoriser une augmentation du capital social de 1,200,000 à 2,000,000 d'actions. Cette nouvelle émission aurait pour but d'apporter à la compagnie des fonds additionnels pour fins générales de développement. Toutes les actions présentement autorisées sont émises.

Marché Bonsecours Fruits et légumes

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424, place Jacques-Cartier, Montréal.

BLEUETS: Mar. inc. approvisionnements modérés 10-50-1100 le cagot de 24 pintes.

FRAMBOISES: Mar. à la baisse, approvisionnements assez abondants, 9-00-1100 le cagot de 26 chopines.

AILL. Mar. à la hausse, 1,00 la doz de pots.

BETTERAVES: Marché ferme, approvisionnements assez abondants, 50-60c la doz de pots.

CAROTTES: Mar. ferme, approvisionnements modérés, 70c le paquet, 3 doz pour 2,00.

CELERI: Mar. ferme, approvisionnements modérés, 90-100 la doz de pots.

CHOUX: Mar. ferme, approvisionnement modéré, 1,75-2,00 le cagot de 18, 1,50 pour 50 lb.

CHOUX-FLEURS: Mar. inc. approvisionnements limités, 2,00-2,25 la doz.

ONCOMBRES: Mar. ferme, approvisionnements assez abondants 50-60c la doz.

EPINARDS: Mar. ferme, approvisionnement limités 1,00 le minot.

FEVES: Mar. à la baisse, approvisionnements abondants, vertes 2,00, jaunes 2,75-3,50 pour 20 lb.

LAITUE: Mar. à la baisse, approvisionnements abondants, laitue frisée 1,00 les 2 doz, Iceberg 3,00-4,00 le cagot de 27 pommes.

NAVETS: Mar. inc. 6 pour 40-50 ou 3,00 pour 50 lb.

OIGNONS: Mar. inc. 40-50c, oignons 75c la doz.

PATATES: Mar. à la baisse, approvisionnement plus abondants, 1,50-1,60 les 75 lb.

PERSIL: Mar. ferme, 70-75c la doz de pots.

RADIS: Mar. à la baisse, approvisionnements abondants, 40-50c la doz de pots.

STUBARBE: Mar. inc. grosse 75c, moyenne et petite 35-50c la doz de pots.

TOMATES: Mar. ferme, approvisionnements limités 6,00-6,50 la boîte.

Activité de Can. Oil Companies Ltd.

CALGARY — Canadian Oil Limited annonce aujourd'hui le creusage de son premier puits de continuation à la suite de sa récente découverte de pétrole désignée sous le nom de White-Rose-C. & E. Innisfail no 1-16.

L'aménagement du puits initial en vue de l'exploitation de ce qu'on a appelé "la plus importante" découverte de la compagnie a abouti à la découverte de 148 pieds de couche pétrolière. Des forages sont en cours, le puits produit son quota de 600 barils par jour.

Le puits de continuation, appelé White-Rose-C. & E. Innisfail no 11-3-35-1, sera creusé à un mille et demi du gisement en direction sud-est. Les opérations de forage y débuteront dès cette semaine.

La production nette du puits se partagera comme suit: 50 % à Canadian Oils et 25 % respectivement à la Calgary and Edmonton Corporation Limited et à la Security Freehold Petroleum Limited.

United Steel Corporation

Fonds Mutuels

fournis par A. M. Kidder & Co., 276 ouest Saint-Jacques

affiliated Public Inc C	6.10
Ammerican Business Shs	3.74
ation Fund Ltd	16.62
Bank Ltd	13.57
Gdn. Investm Fund Inc	3.74
Chaucourt Co Ltd	37.35
Champion Mut F Co	3.42
Commonw Int Corp	10.78
Controlled Inds	8.79
Div Shares	2.82
Dnt Equity Inv Ltd	14.15
Mont Collectif A	3.26
Group Sec Auto Shs	9.39
Group Sec Rail Shs	9.9
Group Sec Steel Shs	9.34
Grouped Income	4.08
Growth Canada Ltd	10.43
Growth GI Acias	4.32
Incorporat Investors	9.85
Invest Mut of Can	10.78
Leverage Fund	4.69
Mass Invest Trust	12.7
Mut Acctm Fund	11.96
Mut Accumul Fund	12.19
Mutual Income F	3.47
Net A Revenue	2.19
Regent Fund Ltd	4.37
Resources of Cnda	7.44
Ret A Revenue	4.15
Superd Amer Fund	6.45
Superd Ekec 1955 Ltd	36.05
Superd Income	4.05
To 1937 Ltd	5.08
Superd Growth Fund	2.19
Superd Income	4.05
Timed Investm F	A5.20
Wellington F Inc	13.55

INVESTMENTS COMPANIES

Investment Inc

B-Plus Stock Exchange Commission.

U. S. Funds.

AVIS

Avis public est par le présent communiqué que les sousignés ont accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Hyma Wiener, en son vivant, opérateur du carnaval, de 4742 Kent Avenue, Montréal.

Montréal, juillet 4, 1957.

Fred Wiener
Goldie Wiener
Shirley Wiener

Mtre Emmanuel Cooke,
avocat,

117 rue Ste-Catherine Ouest,
Montréal — Québec.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'ONTARIO

PROJET HYDRAULIQUE DU ST-LAURENT

INSTRUCTION DE SEPARATEUR POUR CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

RELOCATION AU MILE DE 80.9
ROUTE DICKINSON (ENGLISHE)

TOUS LES SOUMISSIONS cachetées, et
adressées exemplaires adressées au sous-
directeur des approvisionnement,
Ontario, et portant l'inscription
"COMMISSION POUR LA CONSTRUCTION
DE SEPARATEUR POUR CANADIAN
NATIONAL RAILWAYS RELOCA-
TION AU MILE DE 80.9 ROUTE
DICKINSON (ENGLISHE)."
Les soumissions reçues jusqu'à 4.30 p.m., heures
canadiennes de l'Est.

MARDI, 13 AOÛT 1957

Le travail consiste dans le nettoyage,
l'assemblage, l'excavation et
l'entassement des matériaux, la bat-
teuse de béton, la construction de plu-
sieurs de bords, d'abaissements et d'au-
tres travaux, la construction de dia-
phragmes, de ponts, de bords et
trois, l'installation de garde-
rails, le poseage d'une surface d'aspha-
le, l'achèvement d'approches et autres
travaux incidentiels tel qu'indiqué
dans les documents de soumission de
la Commission Hydro-Electrique d'Ontario
à commencer dans les 15 jours
de la date de réception de l'avis
de soumission et devra être complété
le 31 août 1957.

On pourra se procurer des copies des
documents de soumission à compter
du 16 juillet 1957, au bureau
des Plans et des Documents de la
Commission Hydro-Electrique d'Ontario,
avenue Université, Toronto 2, Ont.,
ou, sur paiement de la somme de
\$1.00 (un dollar) par copie, à la
série. Cet honoraire ne sera pas
remboursé.

On pourra consulter les documents
de soumission à l'adresse ci-dessus
si si qu'aux endroits suivants: The
Commission's Field Office, Cornwall,
Ontario; U.S.S.S. Society of the States
of New York, Coliseum Tower, 10 Co-
nvent Circle, New York 19, New
York; Hall & Rich, 220 Con-
vent Street, Boston 19, Massachu-
setts.

Chaque soumission devra être ac-
compagnée d'une lettre acceptant et si-
gnant par une Banque canadienne et
certifiée payable à l'ordre de la Com-
mission Hydro-Electrique d'Ontario
pour un montant de 10 pour cent du
total de chaque soumission,
provisions pour le retour des che-
ques de soumission dans les documents
de soumission.

Le soumissionnaire choisi devra
fournir un cautionnement d'exécution
à la Commission et remis par une
compagnie-caution possédant un per-
centage de 10 pour cent de la pro-
vision et acceptable par la Com-
mission, lequel cautionnement devra
être remis au moment de la soumission
total du contrat concerné.

Le plus bas prix n'aucune autre sou-
mission ne sera pas nécessairement
accepté.

E. B. EASON
secrétaire,

AGRÉÉS

HARPPS & A.

Agréé

MONTRÉAL 25

7812

Chartré, Samson
Beauvais, Bélair
& Cie

PAUL GONTHIER
Associé à titre particulier
Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn,
Rimouski, Val-d'Or-Ames

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LIONEL ROBIN, C.A.
PIERRE D. VIAU, C.A.
JACQUES-B. CHADILLON, C.A.
LEONARD-B. VIAU, C.A.
YO. 0642

6, av. Verdun, VERDUN

Horizons Sportifs

par Bernard "Bert" SOULIERE

Le sportsman Montréalais Frank Starr améliore graduellement son pointage au golf. Régulièrement, il pratique son sport favori sur le parcours du club Alpine Inn... La joute de balle molle qui sera disputée ce soir au terrain du parc Trenholme entre les porte-couleurs du club de football Alouettes et ceux des Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale, devrait attirer une foule considérable. Nous favorisons les Habitants pour triompher... Harry Simmons, l'actif secrétaire-trésorier de la Ligue Internationale, rapporte que les assistances aux parties régulières disputées dans le circuit sont satisfaisantes, particulièrement si l'on tient compte de la mauvaise température qui sévit depuis quelques semaines... Simmons souligne que les Bisons de Buffalo vont jouer devant plus de 350,000 spectateurs à leurs parties locales cette saison, s'ils peuvent se maintenir près de la tête du classement... Récemment, les Sugar Kings de La Havane ont joué une partie régulière contre les Marlins de Miami, à Tampa en Floride. Quelque 5,000 personnes en ont été témoins. Ce fut donc une fructueuse expérience. Et sans doute que Roberto Maduro, le propriétaire de l'équipe cubaine, va tenter à nouveau l'expérience avant la fin de la course au championnat, en autant, évidemment, que la direction du club Miami y accorde son approbation... Que les Dodgers remportent le championnat ou non cette saison, quelques vétérans du club seront mis sur le marché après la série mondiale.

C'est l'opinion de plusieurs fervents du golf que le gros gaillard George Bayer sera le professionnel qui gagnera le plus d'argent dans le grand circuit en 1958... Le confrère Dink (The Gazette) Carroll est d'avis que René Valdes, le brillant lanceur droitier des Royals de Montréal, pourrait aider la cause de n'importe quel club majeur actuellement. C'est à souhaiter cependant que les Dodgers de Brooklyn ne viennent pas enlever au gérant Tommy Holmes, qui depuis sa nomination comme instructeur des Royals, fait l'impossible pour permettre à ses hommes de reprendre le terrain perdu dans le classement. Holmes n'a pas trop mal réussi jusqu'ici. Et ajoutons même qu'il mérite des félicitations pour l'excellent travail qu'il abait.

Les Bisons de Buffalo de la Ligue de hockey Américaine viennent de s'assurer les services du vétéran joueur d'avant, Harry Watson, comme joueur-instructeur. C'est une précieuse acquisition et nous avons la conviction que l'ex-joueur de la Ligue Nationale va connaître une belle carrière comme pilote au hockey... Stan (The Man) Musial, le célèbre joueur des Cardinals de Saint-Louis, a déclaré récemment à un rédacteur de baseball de New-York qu'il avait l'intention de jouer au baseball durant trois autres saisons. Cependant, pour pouvoir combler un tel désir, il devra, parfois, s'abstenir de figurer dans la deuxième partie d'un programme double. Le receveur Joe Lonnett aide considérablement

la cause des Phillies de Philadelphie, de la Ligue Nationale.

Jack Sanford, l'habile artilleur des Phillies de Philadelphie, serait le choix logique à cette période de la saison pour être désigné la meilleure recrue dans la Ligue Nationale. Il a déjà 12 victoires à son actif... Les Red Sox de Boston auraient fait une offre très alléchante aux Indiens de Cleveland pour obtenir le lanceur Bob Lemon. En plus d'une bonne somme d'argent, Tom Yawkey, le propriétaire multimillionnaire des Bostoniens aurait cédé quelques joueurs aux Indiens, dont le voltigeur Jackie Jensen... Si la température est le moins légèrement favorable, on s'attend à ce qu'une foule-record envahisse le stade de Lorimer ce soir pour voir le brutal Gene Kiniski, champion mondial poids lourd à la lutte, risquer sa couronne contre le non moins rude Wladek Kowalski. Inutile de dire qu'il ne manquera pas d'action au cours de cette bataille...

Les Dodgers de Brooklyn doivent maintenant regretter de n'avoir pas eu une plus grande confiance en Don Hoak et Walter Morin, respectivement des Redlegs de Cincinnati et des Cubs de Chicago. Tous deux connaissent leur meilleure saison depuis leur ascension sous la grande tente... Lorsque Al Lopez a été désigné pilote des White Sox de Chicago, de la Ligue Américaine, son prédécesseur Marty Marion a alors fait la déclaration suivante: "S'il croit pouvoir doter la Ville des Vents du championnat dans la Ligue Américaine, il (Lopez) devra amener avec lui les lanceurs des Indiens de Cleveland".

Fred Haney, le pilote des Braves de Milwaukee, de la Ligue Nationale, admet sincèrement que Hank Aaron est le frappeur le plus naturel de l'heure dans les grandes ligues. Haney va même plus loin. Il prétend en effet que son voltigeur deviendra éventuellement un frappeur de la classe des George Sisler, Rogers Hornsby, Heilmann et autres anciennes célèbres vedettes du sport national des Américains. Nous croyons qu'il est encore un peu trop tôt pour faire une telle prédiction, bien que Hank Aaron s'avère de plus en plus un meilleur frappeur à mesure que la course au championnat approche de sa fin...

BLUE BONNETS RACEWAY

CE SOIR 8.00
D'LANCHE 1.20
Fonction CKM 8 h. 15

HÉ L'AMII POUR TE REMONTER
prends plutôt une BRADING... la bière robuste!

BRASSÉE AU VALENTI
AU GOÛT DU QUÉBEC

BRADING'S
Alle

BRADING'S
Alle

1947

NOUVELLES BRÈVES

CHICAGO (PA) — Paul Richards, gérant général et pilote des Orioles de Baltimore, a décidé de rappeler le joueur de troisième but Brooks Robinson du club San Antonio afin de faire alterner avec Jim Bredwiser et Willie Miranda à l'arrêt-court. Bredwiser frappe pour une moyenne de .294, mais sa tenue est lamentable sur la défensive. D'autre part, Miranda est solide sur la défensive, mais sa moyenne au bâton s'élève à .184.

Richards songe également à accorder un essai au monticule au joueur d'arrêt-court Wayne Causey qui a impressionné lors de la pratique au bâton. Causey est actuellement à San Antonio.

CANANDAIGUA, N.Y. (PA) — Donald Campbell, le roi de la vitesse sur l'eau, a choisi la semaine du 26 juillet au 2 août pour tenter d'établir un nouveau record mondial. Il détient déjà le record du monde ayant atteint une vitesse de 225 milles et une fraction à l'heure avec son embarcation à réaction, le Bluebird. Lors d'un récent exercice sur le Lac Canandaigua, Campbell a atteint une vitesse non officielle de 200 milles à l'heure.

NEW-YORK (PA) — Dick Mayer, vainqueur de l'omnium national américain le mois dernier, a été choisi l'athlète professionnel du mois de juin et devient ainsi éligible au trophée Hickok, offert chaque année au meilleur athlète professionnel.

Le trophée Hickok est accompagné d'une bourse de \$10,000. Mayer a reçu 164 points dans le scrutin organisé chez les chroniqueurs et commentateurs sportifs. Bobby Shantz, l'as lanceur gaucher des Yankees de New-York, a fini deuxième avec 82 points.

DAYTON, Ohio (PA) — Jackie Burke, fils, vainqueur du tournoi américain de la PGA l'an dernier, a révélé hier qu'il se sentait beaucoup mieux et qu'il participera probablement au tournoi de l'Association des golfeurs professionnels américains, aujourd'hui, à Dayton.

Burke s'est blessé au poignet lors d'un accident survenu à sa demeure de Houston au Texas. Burke doit rencontrer Gene Marchi dans la ronde initiale d'aujourd'hui.

Jean Faucher, 18 ans, de Beauport, a gagné la médaille d'argent à la ronde de qualification en vue du tournoi de golf junior provincial qui aura lieu au club Elmridge. Faucher a joué la normale, soit 72. Ray Zaboski, âgé seulement de 16 ans, l'a emporté dans la classe "B" avec un 76.

D'autre part, au club Beaconsfield de Montréal, Teddy Berube, du club Isidore, a gagné la ronde de qualification en vue du tournoi féminin provincial, avec un total de 83 pour 18 trous. Janet McWha, du Country Club de Montréal, s'est classée deuxième avec 84.

EDMONTON (PC) — Le Royal Canadian Golf Association a choisi le club Mayfair d'Edmonton, en Alberta, comme site de l'omnium canadien l'an prochain. Les meilleurs golfeurs américains qui par-

tiiciperont à l'omnium canadien pourrout ensuite poursuivre leur route vers Vancouver ou sera disputée, la semaine suivante, un important tournoi d'une bourse de \$40,000.

Ce tournoi coïncidera avec les fêtes du centenaire de la Colombie-Britannique.

TORONTO (PC) — Trois autres joueurs ont été libérés par les Argonauts de Toronto, du Big Four. Ce sont Kosse Johnson et Wayne Ailtz, deux Américains, et Bill Williams, un Canadien.

Avec l'arrivée de Menan Schriener, qui était avec les Argos l'an dernier, 54 joueurs se trouvent actuellement au camp d'entraînement du club de la Ville Reine.

VICTORIA, C.B. (PC) — Quinze concurrents ont fait parvenir leurs inscriptions en vue de la traversée du détroit Juan de Fuca, qui aura lieu le 4 août prochain. Cet événement sportif est organisé par la Chambre de Commerce de Victoria.

Janice White de Toronto sera du groupe qui quittera Beacon Hill Park, à Victoria, à destination de Port Angeles, Washington, une distance d'un peu plus de 18 milles.

Le promoteur Eddie Quinn a modifié la date du combat qui opposera Yvon Durelle à un adversaire non encore identifié le mois prochain à Montréal.

Le match aura lieu le 5 août au lieu du 19, alors que sera présentée la joute d'étoiles annuelle de la Ligue Internationale, entre les Dodgers de Brooklyn et les vedettes du circuit Shaughnessy.

NEW-YORK (PA) — Les billets réservés pour le match de championnat mondial entre Ray Robinson et Carmen Basilio, le 23 septembre prochain, au Yankee Stadium, seront mis en vente le 5 août au Madison Square Garden. Les billets se détailleront à dif-

férents prix variant entre 10 et 40 dollars. Le promoteur James Norris a aussi annoncé que le match sera télévisé dans plusieurs théâtres aux États-Unis et que l'auditoire invisible s'élèvera à 375,000 spectateurs, soit un nouveau record à ce point de vue.

Ville-Marie bat Parc Extension

Dans une joute régulière au calendrier de la Ligue de baseball Montréal Royale Junior, disputée hier soir, le Ville-Marie a battu le club Parc Extension au compte de 6 à 0.

Major, Laporte et St-Louis ont été les meilleurs frappeurs des vainqueurs. La partie a duré sept manches.

Parc Extension 000 000 x—0-3-2
Ville-Marie 000 501 x—6-8-0

Freitas, Annabelle (4) et Shea; Major et Beaulieu.

Le tennis junior à Saint-Eusèbe

Voici le tirage du tournoi de tennis junior qui débutera aujourd'hui au club de tennis St-Eusèbe:

10 hres: D. Crotty vs H. White; D. MacDougall vs P. Duchesne.
11 hres: A. Labelle vs A. Benoit; T. Bell vs M. Belkin.
12 hres: D. Newcomb vs A. Savaria.
12 hres: J. Bellevue vs J. Stanfield.
1 hre: D. Robert vs G. Daoust; B. Patterson vs M. Duchesne.
2 hres: Gagnan, J. Stanfield, J. Bellevue vs G. Daoust-D. Robert.
3 hres: B. Crane vs A. Daoust.
4 hres: G. Riendeau vs G. Alexandre.

CE SOIR AU STADIUM DES ROYAUX

Kiniski favori pour conserver son titre contre Kowalski

Mike Mazurki agira comme troisième homme dans l'arène. Les frères Togo aux prises avec les Dusek

Le redoutable champion du monde, Gene Kiniski est légèrement favori pour conserver son titre qu'il défendra contre Wladek Kowalski dans la finale de deux de trois ce soir au stadium de la rue DeLorimier.

On sait que pour faire respecter l'ordre, le promoteur Eddie Quinn s'est assuré les services de l'ancien lutteur et acteur de cinéma, Mike Mazurki comme arbitre. Kiniski, une ancienne vedette du football, s'est dit confiant de conserver son championnat. "J'ai suivi un rigoureux entraînement et Kowalski encaissera une véritable rache," a déclaré le rude champion.

Kiniski ne redoute pas la présence de Mazurki comme arbitre. "Mazurki connaît très bien la

lutte et je crois même que sa présence comme troisième homme m'inspirera confiance," a dit le champion.

Kowalski, au meilleur de sa condition, s'est dit prêt à livrer un dur combat. "Kiniski verra de quel bois je me chauffe," a dit l'ancien champion. "Je suis déterminé à reprendre le titre que j'ai détenu et ce n'est pas Kiniski qui m'en empêchera," a dit Kowalski qui pour une fois devra concéder quelques livres à son adversaire malgré ses 260 livres.

La semi-finale par équipes promet de fournir de l'action du moment de l'entrée en lice jusqu'à la fin. Elle opposera les frères Togo aux frères Dusek, Emil et Ernie. Ces derniers sont bien confiants de vaincre les Japonais qui se proclament les champions des matches par équipes.

Dans les autres combats, Mike Paidousi fera face à Yvon Robert, Dick The Bruiser disputera la victoire à Don Eagle et Frank Valois sera l'adversaire de Manuel Cortez.

Vic Lynn sera le gérant du club Sudbury

SUDBURY, Ont. (PC) — Vic Lynn, ancien joueur de la Ligue Nationale de hockey, qui a aidé les Maple Leafs de Toronto à gagner trois fois la coupe Stanley, signera bientôt un contrat comme pilote des Wolves de Sudbury, de la Ligue de hockey senior du Nord de l'Ontario. Stan Brunton, président du club Sudbury, a annoncé que Lynn a déjà accepté ses propositions.

Toutefois, Lynn n'a pas encore été libéré par les Regals de Brandon, de la Ligue de l'Ouest, qui réclament \$2,500 pour son contrat. Lynn âgé de 32 ans, agira comme joueur-instructeur s'il passe au Sudbury.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

NEW-YORK (PC) — Voici la liste des lanceurs probables pour les joutes d'aujourd'hui dans les ligues majeures:

LIGUE AMÉRICAINE
Baltimore à Chicago: Wright (2-4) vs Harshman (7-5) ou Keegan (5-2).
Boston à Kansas City: (soir) Sullivan (8-5) vs Terry (3-4).
New-York à Detroit: (soir) Turley (4-2) vs Bunting (11-2).
Washington à Cleveland: (soir) Stobbs (2-3) vs Moss (7-2).

LIGUE NATIONALE
St-Louis à Brooklyn: (soir) Jones (7-3) vs Newcomb (9-6).
Cincinnati à New-York: Lawrence (9-5) vs Barclay (4-6).
Milwaukee à Philadelphie: (soir) Bundick (7-5) vs Hacker (5-9) ou Roberts (6-12).
Chicago à Pittsburgh: (soir) Drewosky (4-8) vs Kell (2-12).



IL TERMINE PREMIER. — On voit ci-dessus Ernie ROBERTS, de Cornwall, Ont., au volant de son embarcation "My Folly II" alors qu'il terminait premier dans la course 225 au cours des Régates de Valleyfield en fin de semaine dernière. Roberts s'est mérité le Casque d'Or Shenley pour sa victoire.

Atlanta remplacerait La Havane dans la Ligue Internationale

ATLANTA, Georgie (PA) — Les finances bien qu'il soit de La Havane connaît des difficultés à cause de la situation politique tendue à Cuba mais il n'a nullement été question de transférer la franchise. Pour ce que nous sachions, personne à Atlanta n'a fait de démarches pour obtenir la franchise des Sugar Kings.

A MONTREAL

A Montréal, Harry Simmons, secrétaire de la Ligue Internationale, a déclaré que cette nouvelle a "été inventée de toutes pièces."

"Il n'a jamais été question de transférer la franchise du club de La Havane," a déclaré: "En autant que je sache, il n'est pas, dans l'intention de la faire. Nous savons que le club ferait de franchises."

Frank Shaughnessy, président de la Ligue Internationale, a déclaré: "En autant que je sache, il n'est pas, dans l'intention de la faire. Nous savons que le club ferait de franchises."

Un circuit de Thomas donne la victoire au Pittsburgh

PITTSBURGH (PA) — Un circuit frappé par Frank Thomas quelques secondes après qu'on eut complété une joute de baseball qui avait pris fin le 16 juin dernier à cause de la loi du contre-feu établie dans l'Etat de la Pennsylvanie, a donné une victoire de 5 à 4 aux Pirates de Pittsburgh sur les Cubs de Chicago, hier soir.

Immédiatement après ce circuit de Thomas, les deux clubs ont

commencé une autre partie régulière au calendrier de la Ligue Nationale.

Le lanceur Vernon Law a été crédité de la victoire.

Joutes interrompues le 16 juin et complétées hier soir.

CHICAGO: 30 001 000-4 7 9
PITTSBURGH: 201 010 10x-3 12 4
Rush, Brandon (4) et Neuman, Pennings (1). Purser, Arroyo (6), Law (6) et Folles, Rand (6).
G. Law, P. Brandon.
Général: Chicago, Banks.
Pittsburgh: Thomas.

VENTE

HABITS

2 pour \$75 **\$39** 2 pour \$75

26 SEMAINES pour PAYER **PAR TOUT LE MAGASIN** 26 SEMAINES pour PAYER

HABITS \$49. **VESTONS SPORT \$24.**

CHEMISES \$2.88 **SOULIERS \$13.88**

A. Gold & Sons
388
RUE STE-CATHERINE A L'OUEST DE BLEURY

La natation est toujours un sport populaire à la Palestre

La natation demeure un sport bris. Pierrette Lafond, Monique très populaire chez les jeunes, Manseau, Thérèse Drouin, Michèle, prouve le grand nombre de nageurs. Frankhasen et Raymond, régulierement leur sport favori.

Chez les garçons lors des der- la Palestre Nationale sous la direction des instructeurs Laura Claude Marie, André Lalonde et Gaudet et Claude Marie.

Actuellement vingt-deux nageurs ont pris la première place avec 16 points. Ont ensuite suivi dans l'ordre: Serge Riopel, Jacques Croix-Rouge. Dans la classe junior, les élèves sont Lise Burelle, Michelle Raymond, André Lalonde, Marguerite Taillefer, Hélène Dion, Hélène Audette, Marcel Gougeon, Suzanne Audette, Francine Beauchamp, Maria Bouchier, Marie-Claire Poirier, Claire Champagne et Angèle Davican.

Les élèves de la catégorie intermédiaire sont Francine Ethier, Michelle Gauthier, Claudette Cal-



INSTRUCTEUR. — On reconnaît ci-dessus, Harry WATSON, vétéran joueur d'avant de la Ligue de hockey Nationale qui a accepté récemment le poste de joueur-instructeur des Bisons de Buffalo de la Ligue Américaine.

Quatre joueurs du Laval choisis dans le club d'étoiles de la Ligue Mtl Jr

Chacune des dix équipes du circuit Thibault a un représentant dans le club tant rêvé

Le choix de l'équipe d'étoiles de la Ligue de baseball Montréal Royale Junior s'est fait lundi soir lors d'une assemblée que présidait Gérard Thibault. Les trois gérants choisis préalablement pour diriger l'équipe d'étoiles contre Brooklyn le 28 juillet avaient été convoqués à cette assemblée et ce sont eux qui ont construit l'équipe choisie. Tous les gérants du circuit avaient voté la semaine dernière pour former l'équipe d'étoiles et après dépouillement du circuit, Charles Culver, Arthur Therrien et Creste Belini ont dressé les deux équipes d'après les votes enregistrés.

L'équipe du Laval qui détient actuellement la première position du circuit a placé quatre de ses joueurs dans l'équipe de rêve, tandis que quatre autres équipes, Parc Extension, St-Henri, Verdun et Ville-Marie en ont choisi deux. Toutefois, il est intéressant de constater que chacune des dix équipes du circuit est représentée. Voici les deux équipes choisies avec les moyennes des joueurs au bâton :

PREMIERE EQUIPE

412—R. Shea, receveur
347—J. Clanton, premier but
333—A. Gémiani, deuxième but
282—R. Large, troisième but

400—W. Provost, arrêt-court
373—M. Dupont, champ gauche
382—C. Mondalla, champ centre
410—J. G. Allard, champ droit
350—J. Annable, lanceur droitier
462—A. Bessette, lanceur gauch.

DEUXIEME EQUIPE

367—J. Mongeon, receveur
420—Y. Dubois, premier but
261—J. P. Gauthier, deuxième but
333—D. Comtois, troisième but
340—F. Pamenter, arrêt-court
317—R. Modère, champ gauche
277—G. Zozel, champ centre
367—G. St-Onge, champ droit
166—J. O'Carin, lanceur droitier
105—G. Raymond, lanceur gauch.
462—G. Gervais, utilités
288—G. Moussette, utilités
236—S. Lafond, utilités

Deux nageuses du club Concordia aux championnats canadiens à Vancouver

Monsieur France Moquin, régisseur des piscines municipales, annonce hier que deux jeunes nageuses du club Concordia participeront à la semaine prochaine aux championnats canadiens à Vancouver.

Le club Concordia est une association régie par la section des piscines du service municipal des parcs. Les deux nageuses choisies sont Gisele Gagné et Pierrette Lacasse. Gisele Gagné a remporté presque tous les honneurs dans la catégorie senior aux épreuves de championnats entre les membres des piscines municipales cette année et elle s'est ensuite particulièrement distinguée lors des concours provinciaux à la piscine de Verdun en remportant un médaille d'or à la brasse. Mademoiselle Gagné est membre du bain Levesque.



Mlle Pierrette LACASSE

Quant à la jeune Pierrette Lacasse, âgée de 13 ans seulement, elle est considérée la meilleure nageuse de catégorie midjet dans les piscines municipales. Toutefois, elle a remporté elle aussi la preuve de brasse, 100 verges, aux championnats de la province, mais dans la classe junior, ce qui est vraiment remarquable. La jeune Lacasse est membre du bain St-Denis, dans le nord de la métropole.

Ces deux Montréalaises participeront donc à la course à la brasse à Vancouver jeudi prochain, le 25 juillet. On sait que les concours pour les championnats canadiens seront disputés dans cette ville, les 24, 25, 26 et 27 de ce mois.

Fred Spada suspend quatre joueurs dans la Ligue Senior de Montréal

Fred Spada, l'actif président de la Ligue de baseball Senior de Montréal, a annoncé hier qu'il avait suspendu quatre joueurs de son circuit pour une période indéfinie. Ces suspensions sont approuvées par la section des sports du service des parcs de Montréal.

Les joueurs suspendus sont Real Boucher et Jean Binda du Jarry; Duncan Campbell des Cardinaux de Ville Mont-Royal et René Latour, de l'Immaculée-Conception.

Binda, Boucher et Campbell ont commencé la saison dans la Ligue Senior de Montréal, mais ils ont ensuite été alignés avec les Royaux de Sorel de la Ligue Senior du Québec. C'est donc dire que selon les règlements de la ville et de la ligue, ils sont suspendus indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la saison. De plus, si ces joueurs désirent revenir dans le circuit, Spada l'an prochain, ils devront en faire une demande officielle au régisseur des sports dans les parcs de Montréal, Monsieur Phil Wimmer.

Quant à René Latour, il a commencé la saison avec Sorel, mais il a signé une carte avant le 1er juillet pour l'Immaculée-Conception. Cependant il a joué pour Sorel après le 1er juillet, ce qui élimine automatiquement de la Ligue Senior de Montréal, M. Spada a précisé qu'il ne désirait pas enlever le plaisir à ces joueurs de pratiquer leur sport favori, puisqu'ils pourront continuer à évoluer dans la Ligue Québec Senior, mais bien pour maintenir en force les règlements établis dans le circuit.

"D'ailleurs, tous les joueurs de mon circuit étaient avisés que s'ils évoluaient dans une autre ligue, ils seraient suspendus indéfiniment par la ligue et par les autorités des parcs de Montréal", d'ajouter le président.

Au parc LaFontaine

Une seule joute est au calendrier pour ce soir dans la Ligue Senior de Montréal. Elle mettra aux prises le club de l'Immaculée-Conception et les Cardinaux de Ville Mont-Royal au parc LaFontaine, à 9 heures. L'Immaculée-Conception tentera alors de prendre une douce revanche sur les Cardinaux qui les ont battus dimanche dernier pour leur faire perdre la première place du classement.

Seize-huit golfeurs ont pris le départ dans ce tournoi de 54 trous pour des bourses de \$4,300. Ken Clark, d'Ottawa, a joué un 73; Stan Baird, de Ville LaSalle, 74; Marc Brion, de St-Hyacinthe, 76; Gérard Huot, de Chicoutimi, 78.

L'alignement des Canadiens contre les joueurs du club Alouettes

Voici l'alignement des joueurs des Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale, qui en viendront aux prises avec les porte-couleurs du club Alouettes, du circuit de football Big Four dans une joute de balle molle hors concours qui aura lieu ce soir, à neuf heures, au parc Tremblay.

Les recettes de cette joute hors-concours seront versées au club de football Maple Leaf N.D.G.

Receveur: Jackie Leclair
Lanceur: Claude Provost
Premier-but: Jacques Plante ou Jean Béliveau
Deuxième-but: Henri Richard
Arrêt-court: Kenny Mosell
Troisième-but: Bernard Geoffrion
Champ-centre: Doug Harvey
Champ-gauche: Don Marshall
Champ-droit: Dollard Saint-Laurent
Substituts: Maurice Richard et Dickie Moore.

Brooklyn l'emporte 7-5

Brooklyn (AP). — Duke Snider, a frappé son 20^e circuit de la saison alors qu'il avait un cou-debut sur les buts à la 5^e manche et les Dodgers de Brooklyn ont gagné par la suite des Cardinals de Saint-Louis 7 à 5, ici hier soir, dans une joute régulière au calendrier de la Ligue Nationale.

New-York (AP). — Willie Mays a cogné quatre simples consécutifs et Daryl Spencer a fait produire quatre points à l'aide d'un simple et deux circuits pour permettre aux Giants de New-York de vaincre le Cincinnati 6 à 1 ici hier soir.

Frank Robinson, des Redlegs, a été blessé à la tête par un lancer de Ruben Gomez et on dut le transporter hors du terrain sur une civière.

McDaniel, Schmidt (5), Wilhelm (7) et Smith, Landrith (6); McDewitt, Erskine (2) et Campanella. Lanceur gagnant: Erskine. Lanceur perdant: McDaniel.

PETERBOROUGH, Ont. (PC). — Al Balding, de Toronto, a joué hier un 67, soit quatre coups sous la normale, dans la ronde initiale du tournoi de golf de l'Association canadienne des golfeurs professionnels. Balding, qui a remporté les honneurs de ce tournoi l'an dernier, a une avance de deux coups sur Stan Leonard de Lachine, Québec, et Bob Dean de Cornwall, Ontario, et John Henrick, d'Aylmer, Qué. Henry Martel, d'Edmonton, vient en troisième rang avec 70.

Les Royaux de Montréal ont remporté leur première victoire de la saison à Rochester, hier soir, au compte de 4 à 1, pour s'approcher à seulement 6 1/2 parties de la quatrième position. Billy Harris n'a accordé que huit coups sûrs bien espacés aux Red Wings, pour recevoir le crédit de sa neuvième victoire de la saison.

Bobby DelGreco, le brillant voltigeur des Royaux, s'est non seulement signalé sur la défensive, mais il fut également le gros canon de l'équipe montréalaise, en réussissant un coup de circuit à la sixième manche, avec un home run sur les buts. Les Royaux de Montréal, n'ont réussi que sept

coups sûrs contre deux lanceurs des Red Wings, mais quatre de ces coups, firent produire trois points à la sixième reprise. Bobby Wilson, qui a frappé en lieu sûr deux occasions, a compté le dernier point de l'équipe locale, à la huitième manche, grâce à un coup opportun de Mel Geho, au champ gauche.

Les deux mêmes clubs s'affrontent de nouveau à Rochester, ce soir. Freddie Kipp ira tout probablement au monticule pour les Royaux.



CHAMPION AU TENNIS. — Geoff BLACK, du club de tennis Mont-Royal, reçoit le trophée emblématique du championnat intermédiaire de la province des mains de Jean-Jacques Desjardins, président de l'Association provinciale du tennis amateur. En finale, Black a défait Louis Lavergne, par 7-5; 6-3; 7-5.

CE SOIR A LA PISTE BLUE BONNETS

Jacques Larente pilotera Aerial Gunner

Aerial Gunner, le rapide coursier de sept ans appartenant au sportsman Lucien Dugré de Sherbrooke, partira de la quatrième position avec l'habile Jacques Larente dans le sulky ce soir au Blue Bonnets Raceway où il sera en quête de sa troisième victoire consécutive. Dans sa dernière course Aerial Gunner s'est avéré au meilleur de sa forme en couvrant le mille en 2:05.3, égalant son meilleur temps de l'année précédente et les handicapeurs s'accordent à le reconnaître comme le cheval à battre dans la huitième course pour une bourse de \$1,800. Victory Lynn au Dr Charlie Fowler de Detroit domine l'opposition et sera lui-même en quête de sa quatrième victoire de la saison, tandis que Pageant et Roman Brook sont deux autres redoutables rivaux susceptibles de gagner la part du lion.

Pontiac Bob avec Keith Waples viraient lui livrer une chaude lutte aux rennes partira de la troisième position dans la septième course pour une bourse de \$1,400. Et il sera vraisemblablement le favori des parieurs tandis que L.E.M. et Sundown Borders de

Entre temps tout indique que le stake Memorial Jos. Cattarini d'une valeur de \$10,000 ajoutée dimanche prochain attirera une dizaine de nominations parmi les 25 amateurs éligibles. Il est probable que Duane Hanover et Dottie Pick viendront de New-York pour participer à cette riche classique dont la valeur atteindra quelque \$14,000.00.

Entre autres exploits Duane Hanover possède à son crédit une victoire par une tête sur Dottie's Pick en mai dernier à Yonkers. Il a couvert le mille en 2:00.3. Ezra Dean à J. C. Cameron de Smith Falls verra son record de piste de 2:03 fortement menacé dans cette course tandis que Bay State Pat sera aussi de la mêlée.

Les autres éligibles sont Adio Abe, Avalon Javelon, Barney Diplomat, Champ Adios, Dainty Grattan Denny's Counsel, Excellent Chief, Frisco Tass, H. B. Chief, Hillsota, Meadow Bower,

Circuits: Brooklyn, Snider, Modges; St-Louis, Landrith. Cincinnati 000 001 000—1 6 2 New-York 000 201 12x—6 13 0

Jeffcoat, Freeman (7), Nuxhall (8) et Burgess; Gomez et Thoms. Lanceur perdant: Jeffcoat. Circuits: New-York, Spencer (2), Bressoud.

Milwaukee 210 101 001—6 13 2 Philadelphia 000 200 000—2 6 0

Spahn et Crandall; Haddix; Meyer (3), Miller (5), Hacker (8) et Lonnett. Lanceur perdant: Haddix. Circuits: Milwaukee; Aaron, Crandall.

Chicago 100 000 101—3 9 0 Pittsburgh 000 000 321—5 9 0

Rush, Lown (8) et Neeman; Friend et Rand, Peterson (7). Lanceur perdant: Rush.

Washington 100 002 000—3 8 1 Cleveland 011 304 00x—9 13 0

Abernathy, Heise (4), Hyde (7) et Berberet; Wynn et Nixon. Lanceur perdant: Abernathy. Circuits: Washington, Berberet; Cleveland, Wertz.

Baltimore 000 001 020—3 8 0 Chicago 100 000 000—1 4 0

Moore, Loes (9) et Triandos; Wilson, Howell (8), Fischer (9) et Moss. Lanceur perdant: Moore; lanceur gagnant: Wilson. Circuit: Baltimore, Goodman.

Dandurand prévoit une foule considérable à la joute entre les Alouettes et le Kitchener

Les Alouettes, qui s'entraînent tous les soirs en vue de la joute intra-club, lundi prochain, et de la joute disputée aux Dutchmen de Kitchener-Waterloo, jeudi, le 25 juillet, auront ce soir leur baptême de feu en compétition.

En effet, les Alouettes rencontrent le Canadien, ce soir, au parc Trenholme, à Notre-Dame-de-Grâce, dans une joute de ballon-molle au bénéfice du club de football Maple Leaf, de N.D.G. de la Ligue de Rugby Football Union.

Tom Hugo, le centre étoile des Alouettes, sera le gérant de l'équipe et recevra aussi les offrandes de Sam Etcheverry, qui agit comme lanceur débutant. Il s'agit de la première de trois joutes bénéfiques auxquelles les Alouettes prendront part en huit jours. Les profits de la partie intra-club de lundi seront versés à la QRFU et ceux de la joute contre Kitchener, à la Grand-Corvée du cardinal Léger.

Lundi prochain, Tom Hugo et Herb Trawick seront co-capitalistes de l'équipe des Rouges et Bruce Coulter et Pete Karpuk, de celle des Blancs.

Jusqu'ici, les Alouettes ont été chanceuses puisqu'ils n'ont pas eu de blessures graves dans leurs rangs.

Le président des Alouettes, Léo Dandurand, est très satisfait de la vente de billets pour les deux joutes de la semaine prochaine et de ceux de saison.

Dandurand est l'initiateur de ces joutes bénéfiques et il espère qu'elles seront de véritables succès afin d'aider la cause des œuvres encouragées.

"La demande de billets est considérable au Westmont Athletic Grounds et les propriétaires de magasins pour articles de sport sont débordés de demandes des sportifs pour des billets. Ces magasins nous aident dans la distribution des billets", déclare le populaire président des Alouettes.

Chez les Juniors

Course de 200 verges genre H-bre: 1^{er}, F. Holt; 2^{ème}, P. Geary; 3^{ème}, J. Bissonnette.

Course de 50 verges sur le dos: 1^{er}, P. Geary; 2^{ème}, M. Veary Jr.; 3^{ème}, J. Bissonnette.

Les juges étaient: Harry Snook, Bill Hayter et H. Fournier.

Les Alouettes sont riches en instructeurs depuis quelque temps. Cette semaine, l'instructeur-en-chef Doug Walker avait à sa disposition quatre assistants. Ils sont: Jack Hennemier de Maryland, Frank Howard de Cleveland, Jimmy Dunn et Ray Clais de McGill, Wally Butts et John Rausch, de l'université de la Géorgie, arrivèrent en ville sous peu. En tout, les Alouettes auront sept professeurs de football durant la période d'entraînement.

Voici les résultats des courses au programme du Montreal Swimming Club qui a été précédé, samedi dernier, à l'île Ste-Hélène.

Chez les Juniors

Course de 50 verges sur le dos: 1^{er}, P. Geary; 2^{ème}, M. Veary Jr.; 3^{ème}, J. Bissonnette.

Les juges étaient: Harry Snook, Bill Hayter et H. Fournier.

Non seulement un emploi... mais une CARRIÈRE D'AVENIR

Aujourd'hui, l'Aviation est une industrie essentielle et les techniciens de l'Aviation Royale du Canada s'y taillent une carrière des plus intéressantes et profitables.

Avez-vous songé aux avantages que vous offre une carrière de technicien dans l'Aviation?

Vous recevrez une instruction poussée en entretien, réparation et fonctionnement des:

- moteurs aéronautiques
- charpente d'avion
- systèmes hydrauliques
- radio-radar
- instruments électroniques
- matériel de construction

Les cours débutent bientôt! Faites de l'Aviation votre carrière. Renseignez-vous auprès du conseiller d'orientation de l'Aviation ou postez le coupon ci-dessous:

Centres d'orientation de l'Aviation
Angle Ste-Catherine et Bishop, Montréal, P.Q.
Edifice du Capitale, 148, rue St-Jean, Québec, P.Q.
141, LA 2-5577
239, rue Queen, Ottawa, Ont. K1R 1A1; CE 3-4719

Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les carrières dans l'Aviation.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Degré d'instruction _____
Âge _____

L'Aviation Royale du Canada

Selon un médecin torontois

Il se peut que des milliers de Canadiens contractent l'influenza

TORONTO (PC) — Il se peut que des milliers de personnes contractent l'influenza asiatique si toutefois le virus de cette maladie se propage au Canada. Il n'est pas non plus impossible que certains Canadiens, affligés de cette grippe, succombent à la maladie.

Mais ce ne sont là, précise un médecin torontois, que des probabilités.

Le Dr Andrew Rhodes, directeur de l'École d'hygiène de l'Université de Toronto, a ajouté hier qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Il n'est pas certain que l'épidémie, si toutefois épidémie il y a, vienne d'Asie ainsi qu'on l'a prétendu dans plusieurs milieux.

Ordinairement, le Canada est éprouvé tous les quatre ans par une épidémie d'influenza. Or, "c'est notre quatrième année sans influenza", a conclu le spécialiste.

Le Dr Leon A. Pequignat, du service municipal de Santé, de Toronto, a déclaré qu'il croit comprendre que les laboratoires des universités de Toronto et de Montréal fabriquent un vaccin pour combattre le genre de virus qui a fait sa première apparition cette année dans l'épidémie asiatique.

Mais il a déclaré qu'une immunisation générale de la population est impossible. La ville de Toronto administre le vaccin Salk depuis trois ans et n'a pas encore inoculé tous les élèves.

Il existe en effet une hypothèse médicale, non vérifiée toutefois dans le cas de l'influenza, selon laquelle les virus deviendraient de plus en plus nocifs à mesure qu'ils se répandent.

"Rien ne peut l'empêcher d'entrer au pays", a poursuivi le docteur Rhodes en parlant de l'influenza asiatique. Les personnes les plus facilement atteintes seront les personnes âgées, les bébés et les cardiaques.

Toutefois, à cause du niveau élevé d'hygiène que l'on rencontre au pays comparativement à celui des pays asiatiques, une personne "en état normal de santé" pourra s'en débarrasser facilement. Une crise d'influenza dure environ trois jours et sera marquée de fièvre, de toux sèche et de névralgie généralisée.

On sait que les savants des laboratoires Connaught, comme ceux de l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal, s'emploient présentement à mettre au point un vaccin contre l'influenza.

Garder la maison

Pour les gens qui n'auront pas la chance de se faire vacciner dit le docteur Rhodes, "la meilleure chose à faire... c'est de rester à la maison et de faire preuve d'endurance. Aux premiers symptômes, les gens devraient s'isoler et empêcher le virus de se répandre".

Originaire de Chine et de Malaisie, l'épidémie actuelle s'est propagée à l'Australie. On en a récemment dénombré quelques cas aux Etats-Unis où l'on a dû reconnaître que le virus avait pied-à-terre.

Le ministère de la Santé nationale du Canada a signalé et souligné par ailleurs qu'il n'existe actuellement, à ce propos, nul sujet d'alarme.

Moins grave ici

L'épidémie d'influenza asiatique qui exerce ses méfaits dans le monde et a fait, à ce jour, de nombreuses victimes en Extrême-Orient, sera moins grave si elle parvient en Amérique du Nord.

C'est l'opinion qu'ont exposée lundi deux médecins de Montréal, les docteurs Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal, et Adélard Groulx, directeur du service d'hygiène de la ville de Montréal.

Les normes d'hygiène et l'état avancé de la médecine préventive dans le continent nord-américain, ont-ils déclaré, devraient amoindrir les dangers de l'influenza.

La meilleure façon dont le public pourrait, selon eux, s'apprêter à accueillir l'épidémie serait d'adopter un régime alimentaire approprié, de prendre du repos et d'éviter les foules.

Malaise sans durée

D'autre part, le ministre de la Santé d'Ontario, M. Phillips, se trouvant à Toronto, a invité les Canadiens à ne pas manifester trop d'inquiétude si la grippe asiatique se propage au Canada cet automne.



La flotte américaine à Québec. — C'est aujourd'hui que mouille à Québec la flotte américaine de l'Atlantique commandée par le Rear Admiral L. R. Despit. La flotte comprend 16 unités, dont le U.S.S. Turner, destroyer qui porte le nom d'un ancien et glorieux capitaine de la US Navy, Daniel Turner. Le premier destroyer à s'appeler USS Turner explosa le 3 janvier 1954. Le nouveau qu'il illustre notre cliché n'a pris part à aucun engagement naval et fut affecté aux forces d'occupation en Extrême-Orient après son lancement en juin 1945. Depuis il a été affecté à la force de l'Atlantique et a participé à des exercices de l'OTAN. La flotte américaine en visite demeurera devant Québec jusqu'au 22 juillet.

Le musée provincial acquiert une lettre autographe de Montcalm

Ecrit il y a 200 ans, elle a été payée \$1,700.

QUEBEC (PC) — Une lettre écrite il y a 200 ans par le général Montcalm est revenue à Québec.

Le musée de la Citadelle a récemment acheté la lettre pour la somme de \$1,700 lors d'une vente à l'enchère, à Londres. Une autre lettre achetée en même temps pour \$200, a été écrite par le général James Murray, premier commandant britannique de Québec, après la capture de la ville en 1759.

Ce sont les premières lettres historiques originales acquises par le musée.

Dans sa lettre, Montcalm exprime sa crainte sur une bataille en perspective avec les troupes britanniques, au fort William Henry, une forteresse britannique située à l'extrémité nord-est du lac Champlain.

Son armée, beaucoup moins nombreuse que celle des Anglais, captura le fort un mois plus tard, deux ans avant que le général Montcalm perde la bataille de Québec contre le général Wolfe.

Style grec

La lettre de Montcalm est adressée à la mère du général Louis-Antoine de Bougainville, j'aurais...

qui a joué un important rôle dans le siège de Québec. Dans la lettre, il décrit ses espoirs au sujet du combat, son évaluation de la force française et la valeur des Indiens comme alliés.

Il est philosophe au sujet de ses chances au fort William Henry.

"Il y a des choses qui peuvent faire trembler un chef militaire. Cependant j'aurais bien nos chances et je compte beaucoup sur les erreurs de l'ennemi", écrit-il.

"Nous n'osons pas les attaquer. Ils doivent le faire. Les Anglais, supérieurs en nombre, doivent prendre l'initiative et les Français doivent éviter d'agir de la sorte."

Estimant la force française, il dit: "A mon départ de France notre ministre m'a déclaré que Louis-Antoine de Bougainville, j'aurais...

qui ai mieux calculé, j'ai compté sur 5,000 hommes et 1,500 sauvages."

Les Indiens, avec leur tatouage et leurs cris de guerre, ressemblent aux "armées infernales de Milton". Montcalm écrit qu'il prononcera une "harangue dans le style grec" pour les exciter au combat.

La lettre de Murray, datée du 3 novembre 1759, est une communication aux soldats canadiens-français stationnés à Ste-Foy réquisitionnant des ballots de foin de leur grange.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Débordant le cadre des victimes du soulèvement

La Croix-Rouge internationale a distribué des secours à 500,000 personnes à Budapest

BUDAPEST — La société internationale de la Croix-Rouge fait actuellement le bilan des secours qu'elle a fournis aux 500,000 habitants de Budapest qu'elle avait dénombrés comme nécessiteux.

La population totale de la capitale hongroise se chiffre par 1,600,000 habitants. La crise économique qui sévit est naturellement attribuable au soulèvement de l'automne dernier. Mais les représentants de la Croix-Rouge se demandent si, en l'absence de toute insurrection, Budapest n'aurait pas compté tout autant de miséreux.

Les auxiliaires de la société internationale ont en effet découvert que les familles ouvrières les plus ordinaires, particulièrement celles qui comptent plusieurs enfants, étaient dans un état de besoin aigu qui paraissait n'avoir aucun rapport avec l'insurrection.

Problème vaste et délicat

Le colonel Ernest Fischer, de l'Armée suisse, à qui la direction de la mission de la Croix-Rouge à Budapest avait été confiée, a donné de la situation l'aperçu suivant.

"Même lorsque mari et femme travaillent, ils arrivent à peine à faire face aux dépenses quotidiennes. Ils ne gagnent jamais assez pour se créer un foyer décent et l'entretenir. Nous affrontons donc un immense problème: dans quelle mesure devons-nous procurer de l'aide? Devons-nous simplement réparer les dégâts occasionnés par le soulèvement ou était-il aussi de notre devoir de rendre la vie des gens les plus démunis un peu plus agréable, dans toute la mesure où nous le pouvions?"

"N'allions-nous pas subitement constater que nous donnions au pays une aide économique que les dirigeants allaient une fois encore, détourner à leur avantage?"

En général, on décida simplement d'accorder aux gens l'aide dont ils semblaient réellement avoir besoin.

On s'occupa en premier lieu des familles des morts, des blessés ou des sans-abri, puis des familles considérables mais à faible revenu, des personnes âgées, des malades, des invalides, des victimes de la tuberculose. Vint

ensuite le tour des "simples nécessiteux". En vertu d'un accord avec le gouvernement hongrois, la Croix-Rouge internationale considérait comme nécessaire toute famille qui ne pouvait dépenser pour chacun de ses membres plus de 400 florins — ou environ \$17 — par mois. Cette somme suffit à peine à se procurer une robe de colon de qualité médiocre.

50,000 tonnes de produits divers

A l'exception de ceux des loyers ou de celles des denrées de toute première nécessité, comme le pain, les prix sont en Hongrie plus élevés qu'ils ne le sont en Amérique du Nord, alors que la qualité des produits y est nettement inférieure.

C'est en fonction de ce critère que la société internationale put considérer comme miséreux environ un demi-million des habitants de la capitale hongroise. Dans les régions rurales et dans les petites villes, la situation était nettement moins sombre.

Le même accord confiait à la Croix-Rouge le soin de distribuer les secours; mais celle-ci exigea de plus le droit de proposer son aide en particulier et de surveiller elle-même ces cas spéciaux.

"Nous croyons, que nous n'avons commis qu'un nombre peu élevé d'erreurs. Si nous avions exigé de vérifier chacun des cas, nous n'aurions pas commencé encore à octroyer notre aide."

Pendant ses huit mois d'activité en Hongrie, la Société internationale de la Croix-Rouge a fait entrer dans le pays quelque 50,000 tonnes de marchandises.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY & Co
MONTREAL

vente *Semestrielle* meubles et garnitures de maison

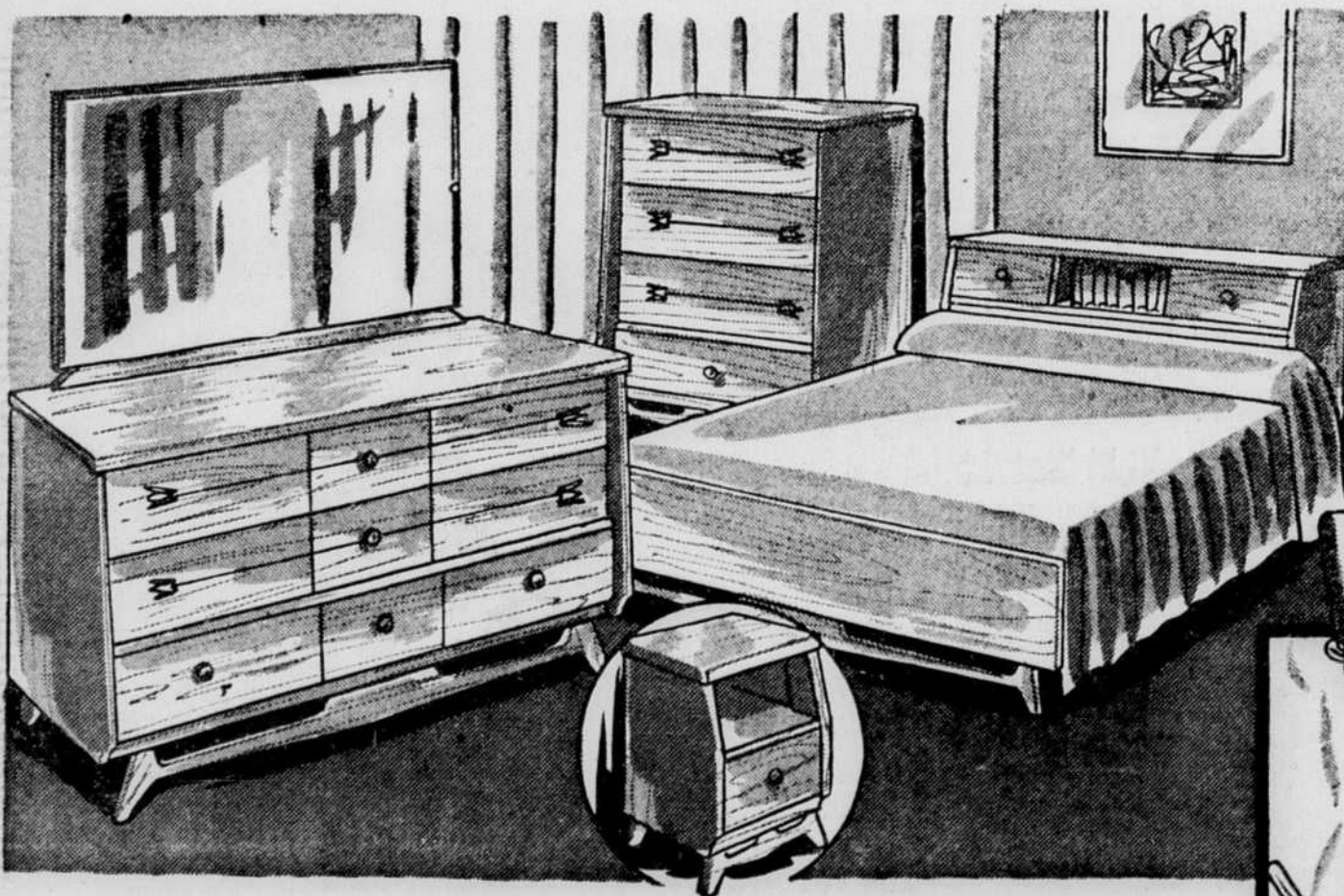
HEURES D'AFFAIRES:

9 h. 30 à 5 h. 30

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h.
Fermés le samedi durant juillet et août

Chez **dupuis** Frères

BERCEUSE
DONNEE
GRATUITEMENT
AVEC CE
MOBILIER



Exclusivité Dupuis... fabrication soignée par un manufacturier québécois renommé

CE MOBILIER DANS TROIS FINIS:

BUREAU DOUBLE — 6 tiroirs 18" x 50", miroir 28" x 38".
CHIFFONNIER — hauteur 40", surface: 18 x 32.

TABLE DE CHEVET — hauteur 25" — surface 12 x 14".

Tiroirs à joints tirés et barrés, guide central. Intérieur des tiroirs émaillé corail, poignées cuivre. Miroir basculant argenture durable et garantie. Tout meublé dans les trois finis ci-dessus.

La table de chevet est de 24.95

- 2 tons noyer/gris pâle
- acajou pâle
- acajou gris

Prix ord. 259.00

199.

Spécial semestriel Dupuis

GRATIS

L'achat du mobilier de cuisine ci-contre vous donne droit à

UNE BERCEUSE CHROMEE
ABSOLUMENT
GRATUITEMENT ET
EN CADEAU



MOBILIERS CHROMES DE 5 PIECES

Prix ord. 139.50

Spécial semestriel Dupuis

89.

C'EST EXCEPTIONNEL et vous serez bien avisés d'en profiter tôt aujourd'hui. Table de 36" x 48" extensible à 60 pouces. Surface "ARBORITE" à l'épreuve du chaud, des acides, motif noir sur fond blanc, corail ou jaune. Le plastique des chaises pour appareiller.

Dupuis Frères
MONTREAL

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat